Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: [illegible] Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]
REDACTION:—[illegible]

ABONNEMENT:
Un an, Canada .... [illegible]
" " Etats-Unis .... [illegible]
" " Europe .... [illegible]

J.-N. JUTRAS, Administrateur

19ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 13 mars 1929. — No. 1

L'IMMIGRATION

L'importante question de l'immigration, toujours discutée et jamais résolue, revient de nouveau à l'ordre du jour au cours de la présente session du parlement. La discussion qu'elle soulève, on restera [illegible] et sans résultats pratiques, et nos législateurs négligent de l'étudier à la lumière des véritables intérêts canadiens, et se laissent [illegible] aux accents langoureux de la complainte que feront [illegible] de calculs intéressés, qui savent admirablement bien dissimuler leurs desseins pervers sous les apparences d'un patriotisme d'apparat.

Il y a au pays trois groupes principaux de citoyens dont les opinions sur l'immigration sont loin de s'harmoniser, mais qui, pour des raisons différentes, concourent sciemment ou non au même but: favoriser l'implantation des doctrines communistes dont sont imbus nombre d'immigrants de la vieille Europe, affaiblir l'influence française qui est la meilleure sauvegarde du maintien du lien britannique, et entraver le développement de l'unité nationale par la perte lente mais certaine du caractère ethnique de la population du Canada.

Les compagnies ferroviaires qui disposent d'immenses terrains que la libéralité de nos gouvernements leur a concédés gratuitement, et dont le degré de canadianisme se mesure souvent en raison inverse de la grosseur des dividendes de leurs actionnaires, constituent le premier groupe des partisans de l'immigration à outrance. Le deuxième se recrute surtout parmi ceux qui sont atteints du mal incurable de la phobie catholique et française, et qui croient, bien à tort, sauver le Canada d'un désastre imminent en favorisant le déversement, sans cesse renouvelé, sur nos rives des dégénérés et des [illegible] des slums de Londres, et même des descendants sans patrie de l'ancienne Gomorrhe. Enfin, le dernier se compose de bons [illegible] qui déplorent amèrement la désertion de leurs enfants qu'ils voudraient bien retenir au pays, mais un patriotisme étroit empêche leur vision de s'étendre plus loin que l'horizon de leur propre province. Ils savent parfaitement qu'ils ne peuvent prévenir l'exode [illegible] de leur fils vers des cieux étrangers, et, cependant, ils ne font rien qui vaille pour les diriger vers les centres français disséminés à travers les différentes provinces du Dominion, où ils resteraient canadiens et catholiques.

PREMIER GROUPE: LES FINANCIERS VEREUX.

Les compagnies de transport sont de grands propriétaires fonciers, principalement dans les provinces de l'Ouest. Une portion notable du domaine public leur a été concédée, à titre gratuit, par nos gouvernements pour les aider à mener à bonne fin leurs entreprises privées. Il est évident que, chez ces organisations financières, l'intérêt particulier domine toutes les considérations patriotiques, et [illegible] des protagonistes ardents de l'immigration intensive. Pour les compagnies, ce qui prime tout d'abord, c'est la vente des billets de passage, ce qui importe ensuite, c'est la transaction avantageuse de leurs vastes terrains, afin d'en retirer des bénéfices immédiats. Dans le but de réaliser leurs ambitions, elles savent exercer une pression savante et suivie sur les dirigeants de la politique canadienne, en même temps qu'elles organisent des bataillons d'agents d'immigration dont le travail consiste souvent à embaucher les sans-travail, les [illegible] et les désœuvrés des villes européennes. On [illegible], [illegible] que l'inspection médicale constitue toujours un barrage protecteur contre la ruée montante des solliciteurs de passeports. Sans doute, mais là comme ailleurs, les médecins examinateurs auront-ils toujours leur pleine liberté d'action, et ne leur faudra-t-il pas obéir parfois à des ordres particuliers? On rapporte qu'au temps de la grande guerre, alors que les rhumatismes menaçaient d'envahir [illegible], des ordonnances venues de haut lieu enjoignirent aux médecins de l'armée de prescrire l'exercice militaire aux soldats qui auraient désormais le malheur de souffrir du rhumatisme. Ainsi, sans plus de façon et par un simple tour de passe-passe, on changeait radicalement le traitement d'une maladie qui reste encore aujourd'hui une pierre d'achoppement au savoir des médecins les plus [illegible]. Découverte mirobolante, mais éphémère de la science militaire! Qui nous assure qu'un jour ou l'autre, à la faveur [illegible] ou de la complaisance d'un ministre fantoche, les médecins de l'immigration n'auront pas à subir une situation analogue, et ne seront pas obligés de prescrire aux immigrants le dur et pénible labeur des champs comme cure infaillible des dégénérescences physiques et mentales? On peut s'attendre à tout de la part du monde [illegible]!

(à suivre)

Dr P. E. Ayotte.

PROGRAMME DE LA CONVENTION À PRINCE-ALBERT

MARDI MATIN, 19 MARS

9.00 h.	Inscription des délégués des deux associations dans le [illegible]
10.00 h.	Grand'messe avec sermon de circonstance par le Rév. Père [illegible], O.M.I.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Association des Commissaires

1.00 h.	Continuation de l'inscription des délégués.
2.00 h.	Souhaits de Bienvenue par Son Honneur le maire de Prince-Albert et par M. [illegible], commissaire de l'Ecole séparée. Réponse par le Président.
2.15 h.	Historique de l'Association, son but, les résultats obtenus—le problème actuel par M. Raymond Denis, Président—Discussion générale.
2.30 h.	Rapport des directeurs.
3.00 h.	Rapport du trésorier.
3.30 h.	Rapport du Rév. Père [illegible], O.M.I., visiteur des Ecoles. Discussion générale
3.00 h.	Rapport du Rév. Père [illegible], O.M.I., visiteur des Ecoles. Discussion générale
	Nomination d'un comité de résolution et d'un comité de nomination.

MARDI SOIR

Séance des Commissaires

8.00 h.	Rapport du secrétaire sur les concours scolaires—Discussion.
8.30 h.	Discours par M. [illegible], professeur à l'Ecole Normale, sur le bilinguisme et l'efficacité de nos écoles.
9.00 h.	Discours par M. l'abbé [illegible], sur les devoirs du personnel enseignant, des commissaires et des parents envers l'école, [illegible]
9.30 h.	Discours par M. J. [illegible] sur notre personnel enseignant—son recrutement.
10.00 h.	Discours par le Rév. Père [illegible], O.M.I., ancien rédacteur au "Patriote".

MERCREDI MATIN, 20 MARS

Séance de l'A.C.F.C.

9.00 h.	Discours d'ouverture par le Président—Historique de l'Association—les résultats.
9.30 h.	Rapport du secrétariat—Discussion.
10.00 h.	Rapport du trésorier par M. l'abbé [illegible]—Discussion sur la perception—les moyens à prendre pour l'augmenter.
10.45 h.	Discours par le Rév. Père [illegible], professeur au Collège de Gravelbourg, sur "l'Education secondaire".
11.00 h.	Discussion générale et nomination des comités de résolution et de nomination de l'A.C.F.C.
10.30 h.	Discours par Monseigneur [illegible]—"Le Séminaire".
11.00 h.	Vues des voyages de la [illegible] de 1927-1928 gracieusement offertes par le Canadien National.

MERCREDI APRES-MIDI

Séance de l'A.C.F.C.

2.00 h.	Rapport par le président d'un comité particulier sur la vie des cercles—les moyens à prendre pour l'activer. Discussion générale
2.15 h.	Rapport par M. J. [illegible] et par M. [illegible], chefs de région sur la nécessité de l'organisation régionale—les moyens à prendre pour la rendre plus efficace—Discussion générale.
3.15 h.	Discours par Monseigneur [illegible] sur "Le Patriote"—Sa nécessité—les services qu'il rend à la cause franco-canadienne.
4.15 h.	Allocution par M. [illegible], gérant de la Bonne Presse sur l'aide à apporter au "Patriote"—La coopération des cercles et des individus avec le journal—Discussion générale.
5.00 h.	Discours par M. [illegible], vice-président sur la diffusion commerciale de notre langue—le patriotisme en affaires. Discussion.
5.30 h.	Discours par le Rév. Père [illegible]—Rédacteur au "Patriote."

MERCREDI SOIR

8.00 h.	Discours par M. [illegible], vice-président.
8.30 h.	Discours par un Ministre.
9.00 h.	Discours par un délégué de l'Alberta.
9.30 h.	Discours par un délégué du Manitoba.
10.00 h.	Discours par M. le Dr [illegible], membre du Conseil de l'Instruction Publique—Nos [illegible]

JEUDI MATIN, 21 MARS

Séance des Commissaires

9.00 h.	Etude du plan [illegible]—Discussion
9.30 h.	Discussion sur le projet de fusion de l'Association des Commissaires avec d'autres Associations de Commissaires.
10.00 h.	Rapport du comité de résolution et discussion des résolutions.
11.30 h.	Rapport du comité de nomination et élection des officiers de l'Association des Commissaires.

JEUDI APRES-MIDI

Séance de l'A. C. F. C.

2.00 h.	Choix du lieu des prochaines conventions et discussion sur l'établissement d'un fonds des frais de transport—Discussion générale ouverte aux délégués des deux associations.
2.15 h.	Débat et discussion générale autour des questions de colonisation et d'immigration.
3.15 h.	Discours par le Rév. Père [illegible], supérieur du Collège de Gravelbourg sur "La nécessité de l'éducation"
3.15 h.	Rapport du comité de résolution et discussion des résolutions.
4.00 h.	Rapport du comité de nomination et élection des officiers de l'A.C.F.C.
7.00 h.	Banquet.

JEUDI SOIR

9.00 h.	Réunion des deux exécutifs

"Debout les morts"

Au moment où paraîtront ces lignes, nos délégués feront leurs derniers préparatifs pour la Convention. Dieu veuille qu'ils soient aussi nombreux que possible. Ce sera une récompense pour les chefs qui luttent depuis si longtemps pour le salut du groupe. La preuve que leurs efforts sont appréciés, et leur travail utile.

Ce sera surtout une affirmation de notre volonté de vivre dans ce pays où nous ne sommes pas des étrangers.

En 1918, au moment où une tempête de fanatisme semblait devoir emporter nos écoles, l'Hon. [illegible], dans un vigoureux discours, prononcé à la législature, disait:

"Il y a une autre raison qui m'encourage à plaider en faveur de l'enseignement du français, c'est que les Canadiens français tiennent à leur langue comme à leur vie, et ils l'ont prouvé maintes fois, tandis que les populations étrangères semblent être plutôt indifférentes et ne pensent pas même insister de ce que la loi leur a accordé jusqu'à présent."

C'est dire que d'après un ministre anglais influent, notre attachement à notre langue constituerait un très fort argument en notre faveur. C'est le moment de montrer que cet attachement n'a pas diminué et que notre détermination est restée tout aussi ferme, tout aussi énergique.

Un semblant d'indifférence, une hésitation malheureuse pourrait nous être fatal au moment où nos adversaires se préparent à livrer les élections sur cette question des écoles, au moment où d'un peu partout on nous signale une recrudescence d'activité des fanatiques qui n'ont point désarmé.

Il ne faudrait pas laisser croire à nos amis de langue anglaise que notre attachement à nos écoles a diminué, et il faut que nous fassions de cette Convention une manifestation sans précédent dans l'histoire de notre groupe. Avec le lieutenant français de la grande guerre, crions nous aussi, "Debout les morts!"

Raymond DENIS,
Président général.

On ne visait que le français

Une entrevue de M. Gardiner avec le rédacteur du "Leader" de Régina

Le premier ministre Gardiner fait actuellement une enquête au sujet des accusations portées contre la loi des écoles.

M. J. G. Gardiner prend des informations détaillées auprès du président de l'Association des Commissaires d'écoles, au sujet de la résolution adoptée à la récente convention de la Commission scolaire de la Saskatchewan, résolution concernant la langue de l'enseignement dans les écoles publiques, et qui a provoqué tant de discussions.

Le premier ministre veut être renseigné de telle sorte que le département soit en mesure de s'assurer si, oui ou non, il y a violation de cette loi.

"On a attiré mon attention sur cette résolution adoptée à la récente convention de l'Association des Commissaires d'écoles, relativement à l'enseignement des langues dans nos écoles", dit M. Gardiner, lors d'une entrevue avec le rédacteur du "Leader" de Régina. La discussion telle que rapportée dans les journaux, avait bien peu à faire avec la résolution. Voici ce que dit la loi: l'anglais sera la seule langue employée pour l'enseignement dans toutes les écoles, et pas une autre langue que la langue anglaise ne sera enseignée pendant les heures de classe, EXCEPTE le français. Il peut être employé pour l'enseignement des élèves de langue française dans le grade I et des autres élèves du même grade, pendant un an seulement. Une autre exception stipule que le français peut être enseigné à titre de matière, pendant une heure chaque jour.

"On voit par là que la résolution décrétant "que l'anglais soit la seule langue employée pour l'enseignement dans les écoles publiques de cette province, ne vise que l'enseignement du français aux élèves de langue française du grade I, dans les écoles publiques. Car tout autre enseignement, dans nos écoles publiques ou séparées, doit se donner en anglais et en anglais seulement, d'après la teneur de la loi.

"Votre opinion est donc que la résolution ainsi conçue ne s'adresse qu'à la langue française, dans l'école publique?" lui demande-t-on. — "Telle qu'intentée, oui; telle que prise finalement et reproduite dans les journaux, elle ne permettrait l'usage d'aucune autre langue dans le cour de récréation, en cette province que la langue anglaise." — "Je suppose que l'on a voulu dire la cour de récréation affectée à l'école."

"Cependant quelle loi pourrait empêcher un enfant de six ans de crier dans sa langue maternelle en regardant une partie excitante — surtout, si cet enfant ne peut parler l'anglais. Il faut avoir d'un brin de raison, même quand on est éducateur."

"Mais votre loi ne s'applique qu'aux heures de classe? lui rétorque-t-on.

"La tendance générale, en chaque district scolaire de cette province, et plus particulièrement dans les centres à peine organisés, est de faire de plus en plus de l'école, un centre commun. Les bancs ne sont pas fixés au plancher, de façon à ce que l'école puisse être transformée en salle de réunions. Quelques-unes sont arrangées de manière à pouvoir servir pour les banquets et autres fonctions sociales. La maison appartient au peuple du district local et nous supposons à toute loi qui empêcherait les gens du district local de s'en servir en dehors des heures de classe, quand ils l'ont construite et payée dans le but de l'utiliser pour des fins légitimes. Si un certain nombre de contribuables désirent que leurs enfants apprennent l'allemand, de cinq à six heures, quelle différence cela peut-il faire aux autres contribuables, que ce soit dans l'école ou dans une autre demeure?

"Un délégué exprime que ce salaire supplémentaire est payé en donnant à un instituteur qualifié un salaire plus élevé qu'à un instituteur ordinaire."

(Suite à la page [illegible])

Lettre pastorale

Le Jubilé

Olivier-Elzéar Mathieu, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique Archevêque de Régina.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de notre Archidiocèse, Salut et Bénédiction de Notre-Seigneur

Nos Très Chers Frères,

L'histoire de saint Ambroise nous apprend qu'un jour, après avoir reçu une belle et touchante lettre du Pape, le grand docteur convoqua à Milan les évêques de sa région et, de concert avec eux, rédigea pour le Vicaire de Jésus-Christ une réponse collective où se révélait, dans les termes les plus touchants, la reconnaissance et le respect pour le Pontife de Rome. "Vous êtes bien le bon Pasteur, écrivent-ils au Pape; vous enveloppez de votre amour le troupeau de Jésus-Christ et vous méritez bien que les brebis du Sauveur vous écoutent et vous suivent. De tout notre cœur nous vous en bénissons."

Tous les évêques du Canada, dans une lettre collective qui vous a été lue à l'église, ont cru devoir dire au Souverain Pontife que ces sentiments font aussi palpiter le cœur de tous les fidèles confiés à leur soin. Quelle belle occasion ils avaient de dire à notre bien aimé Pie XI leur sincère affection, leur respectueux attachement, leur entière soumission!

Vous le savez, ce grand Pape va célébrer cette année le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion pour nous prouver son amour paternel et le désir qu'il a de nous aider à sauver nos âmes, il ouvre en notre faveur le trésor des richesses célestes, dont il est le dépositaire et le dispensateur; il veut que l'année présente soit pour nous une année marquée du sceau de la miséricorde divine, une année de grand pardon, d'amnistie générale, de rémission plénière, une année de Jubilé.

Mêlons notre voix à celle de toute la catholicité; chantons avec enthousiasme l'hymne de l'allégresse, de la jubilation, de la reconnaissance.

Le Jubilé [illegible] toutes les faveurs que le ciel puisse accorder à la terre. C'est la plus insigne; c'est la plus précieuse attribution des richesses satisfactoires de Jésus-Christ et de ses membres, confiées, faite à la grande famille catholique par son Père commun, son Chef Suprême, pour le paiement de ses dettes envers la justice divine; c'est un si grand pardon, c'est un acte de clémence et d'amnistie si large, qu'il est permis de se demander ce que pourrait faire de plus la miséricorde divine. Le jubilé, c'est un temps de grâce et de salut, durant lequel l'Eglise, [illegible] les austères exigences de sa discipline, nous offre sous les conditions les plus douces, sous les formes les plus gracieuses, la remise totale des peines temporelles dues à nos péchés.

Cette année, "Goûtez donc [illegible] combien le Seigneur est doux." Si criminel que soit le fardeau de vos dettes, si effrayant que soit l'arriéré que vous avez laissé s'accumuler, le Jubilé vous met dans les mains tout ce qu'il faut pour vous libérer pleinement. Allez donc à Jésus avec la confiance qui faisait dire à saint François de Sales: "Baisons tendrement les pieds de la justice, mais jetons-nous dans les bras de la miséricorde."

Remerciez Dieu de cette grande faveur qu'il permet à son distingué représentant sur la terre de vous accorder.

Remerciez-le tous les jours de vous avoir fait membres de son Eglise de préférence à des milliers d'autres qui n'ont pas reçu la même faveur. Montrez-vous toujours fiers d'appartenir à cette Eglise catholique qui est si belle. Elle est belle dans ses dogmes qui défient depuis vingt siècles les attaques de l'incrédulité; elle est belle dans sa morale que les impies eux-mêmes sont obligés d'admirer et de respecter.

(Suite à la page 3)

Dernières instructions

Nous rappelons aux délégués des districts scolaires que la cotisation de l'année 1929 doit être payée pour qu'ils aient le droit de participer aux séances de la Convention. Cette cotisation est de deux dollars par commissaire et la plupart des districts ont versé $6.00 chacun pour les années précédentes. Cette contribution nous est nécessaire pour acquitter nos obligations morales envers l'A. C. F. C. Les délégués des districts qui ne seraient pas en règle pourront acquitter cette contribution en présentant leurs lettres de créance.

Quelques districts qui ont payé leur cotisation de 1927 n'ont pas payé celle de 1928 et se trouvent donc avoir deux années d'arrérages.

Comme nous l'avons dit précédemment, les paroisses ont le droit de se faire représenter par un délégué pour chaque cinquante habitants. Un délégué a droit à un maximum de cinq voix. S'il présente au comité des lettres de créance, un certificat de son cercle attestant ceci.

Les paroisses n'ayant pas versé leur contribution, mais où un cercle avec bureau constitué existe, peuvent envoyer des délégués. Ceux-ci seront acceptés.

Les lettres de créance doivent être signées par le secrétaire et le président du cercle ou à leur défaut par le curé de la paroisse.

La Convention est conjointe, les délégués des deux organisations ont droit de discussion à toutes les séances de l'organisation auprès de laquelle ils sont accrédités.

Les visiteurs, non délégués seront admis à assister aux séances.

Les délégués devront s'efforcer d'être à Prince-Albert pour mardi matin. La messe qui devait être dite à 9 h. 30 a été remise à 10 h. 30 pour permettre aux délégués du sud qui n'arriveront à Prince-Albert qu'à 9 h. 45 d'y assister.

Nous rappelons qu'avec les trains spéciaux qui circulent le lundi sur la ligne Young-Prince-Albert, nos amis se trouvant sur cette ligne ont toute facilité pour être à Prince-Albert dès lundi. Nous comptons sur eux.

Réduction du passage pour les délégués

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, les délégués à la Convention auront droit à la réduction habituelle qui est accordée par les chemins de fer à toutes les Conventions suffisamment importantes.

Les délégués paieront le plein prix pour aller, mais bénéficieront d'une réduction de moitié sur le billet de retour.

Pour cela ils auront à se présenter à leur gare respective et demander à l'agent un billet simple pour aller et un certificat spécial que tous les agents doivent avoir. Il faut insister pour avoir ce certificat, parce que c'est sur sa présentation que le billet de retour à prix réduit sera accordé à Prince-Albert.

Si l'agent n'avait pas de ces certificats, il faudrait exiger un reçu qui, à Prince-Albert, remplacerait le certificat.

Donc nos délégués éviteront de demander des billets aller et retour. Les billets à prix réduit sont plus avantageux.

De plus, pour avoir droit à la réduction demandée, il faut que nous puissions produire cent cinquante certificats. Si un certain nombre de nos amis négligeaient de s'en procurer et que nous n'aurions pas les cent cinquante certificats exigés, tous les délégués devraient alors payer le plein prix par la faute de quelques-uns.

Nous insistons plus spécialement auprès de nos amis du nord qui, à cause des courtes distances, pourraient être portés à négliger une économie qui pour eux n'est pas considérable. C'est un devoir de solidarité. Nous prions MM. les curés des paroisses et les secrétaires des cercles d'attirer l'attention des délégués sur ce point important.

Politique canadienne

La session d'Ottawa

Les allocations familiales — Le R. P. Lebel devant le comité.

[illegible]

Nouvelle industrie en perspective pour l'Ouest

[illegible]

La loi de pension de vieillesse serait ultra vires

[illegible]

L'hon. L.-G. Gardiner, consulté à ce sujet, dit que la légalité de cet acte fédéral est depuis longtemps mise en doute, mais que c'est une affaire qui regarde le gouvernement d'Ottawa.

La saignée américaine

[illegible]

Réduit les Entorses

[illegible]

ABSORBINE

[illegible]

Un député albertain propose d'abolir le système de coéducation dans les écoles

[illegible]

[illegible]

J.-A. NORMANDEAU,
ptre, curé,
Keewatin, Ont.

Une enquête

(Suite de la première page)

[illegible]

POUR AMELIORER LA SITUATION

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent pourvues d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Missionnaires-colonisateurs et organisation de colonisation

Monsieur le Rédacteur,

[illegible]

Pour information
J.-A. NORMANDEAU,
Ptre, curé,
Keewatin, Ont.

5 février 1929

* * *

Post scriptum en date du 23 février 1929.

[illegible]

Voici la réponse du Dominion Government Immigration Agency.

13th June 1914.

Sir:

[illegible]

Sgd. E. BLAKE-ROBERTSON,
Acct. Supt.

[illegible]

Aidez vos reins

Nettoyez-les régulièrement comme vous le faites de vos intestins

[illegible]

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

GIN PILLS

POUR LES REINS

Déménagement — Téléphone: 2887

Emballage

Entrepot

Envoi

Déménagement de pianos une spécialité

BELL BROS

34—13ème Rue Est — PRINCE-ALBERT, SASK.

Les hommes qui travaillent fort devraient prendre de temps à autres quelques boites de

PILULES MORO

"A un travail dur que je faisais depuis plusieurs années, je m'étais épuisé. J'éprouvais de fortes douleurs aux reins et dans le dos. Je n'avais plus d'appétit, je mangeais par nécessité, aussi mes forces diminuaient. [illegible] Ce sont les Pilules Moro que j'ai prises pendant environ quatre mois qui m'ont complètement rétabli. [illegible] revenus et je jouis maintenant de la meilleure santé. Les Pilules Moro sont un remède que tous les hommes qui travaillent fort devraient prendre de temps à autre." M. W. [illegible], rue Berber, Montréal.

[illegible]

CONSULTATIONS MEDICALES [illegible]

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Docteur J. B. TRUDELLE

DIPLOMÉ EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.
Ancien élève de l'Hôpital Necker et Broca, Paris.
Ex-Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1912-1914.
Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.
Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre. 1915-1919.
Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la femme, Hôtel-Dieu, Université Laval.
Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.

ADRESSE DU BUREAU
2011—12ème Avenue
REGINA, SASK.
Téléphone—2302 et 2783.

Fondée en 1867
Tannerie: 1704 rue [illegible]
Dionne, Lalonde & Cie Limitée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

JOHN DAISLEY
PLOMBIER EXPERT EN CHAUFFAGE
Réparations faites promptement.
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs.
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.
111, 14ème RUE OUEST.
Téléphone 2301. Prince-Albert.

Réparations au Printemps

[illegible]

Téléphone: 2275
North Star Lumber Co., Limited
[illegible]
Prince-Albert - Sask.
J. P. HEPBURN, Gérant.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE adressez-vous à
HENRI MELIS
[illegible], 14ème RUE OUEST
Téléphone 2881
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNÉ
LAVAGE A SEC.
Prix Modérés
PRINCE-ALBERT - - SASK.

J. L. GUAY
ENTREPRENEUR GENERAL
[illegible]

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
Riverside Funeral Home, Ltée
Coin 1ère Avenue Ouest et rue de la Rivière.
(100 rue de la Rivière)
Service de jour et de nuit.
Jas. Saywright, Gérant
Prince-Albert— Téléphone: 2037

The Prince Albert Mfg Co. Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglises, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 2275 Nuit, 2019

Pourquoi se faire opérer?
Faites usage du merveilleux purificateur.
HEPATOLA
Il corrige les dérangements du foie et de l'estomac.
Manufacturier:
MRS. GEO. S. ALMAS
230—4ème Avenue Sud
Saskatoon, Sask.

Qu'une autre vague de froid ne vous prenne pas avec un carré à charbon vide.
Téléphonez aujourd'hui pour le
CHARBON Rosedale
Gardez votre maison chaude pendant les froids les plus sévères.
McDiarmid Lumber COMPANY, LTD.
Téléphone: 2735
PRINCE-ALBERT - SASK.

Chaque jour à Prince-Albert
[illegible]
Nous réparons les patins!
W. G. ROUNSELL
Prince-Albert - Saskatchewan

512 Avenue Centrale Tél. 2[illegible]
VENEZ VOIR NOTRE GRAND ATELIER DE NETTOYAGE A SEC!
Star Dry Cleaners and Tailors
Travail fait en 24 heures.
Nettoyage de fourrures une spécialité.
Prix spécial sur toute réparation.
Téléphonez-nous et notre auto ira vous voir.
Travail garanti.
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
[illegible]
North-Battleford

TANNERIE DE NORTH BATTLEFORD
[illegible]
TANNEUR ET MANUFACTURIER GENERAL
[illegible]
Encouragez vos industries de l'Ouest.
LA TANNERIE DE NORTH BATTLEFORD
W. O. NORMANDIN, Prop. NORTH BATTLEFORD, SASK.

EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

(S. Mt. XXVII, 35-50; S. M. XV, 25-37; S. L. XXIII, 33-46; S. J. XIX, 18-30)

Alors ils le crucifièrent.... On était arrivé dans la troisième heure. Ils crucifièrent avec lui deux voleurs l'un à droite, l'autre à gauche, et Jésus au milieu.

Ainsi s'accomplit la parole de l'Ecriture: "Il a été mis au rang des scélérats."

Pilate avait écrit lui-même l'inscription indiquant la cause du supplice de Jésus; il la fit mettre au haut de la croix. Elle portait ces mots:

JESUS LE NAZAREEN, ROI DES JUIFS

Beaucoup de Juifs lurent cette inscription parce que le lieu où fut crucifié Jésus était près de la ville. Elle était rédigée en trois langues, en hébreu, en grec et en latin. Aussi les Pontifes des Juifs allèrent-ils réclamer auprès de Pilate:

"N'écrivez pas: "Roi des Juifs", les Juifs ont dit; mais bien: "Cet homme se prétend le Roi des Juifs."

"Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit," avait répliqué Pilate.

Et Jésus disait:

"Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font!"

Après l'avoir crucifié, les soldats s'étaient emparés de ses vêtements et en avaient fait quatre parts, une pour chacun.

Comme la tunique était sans couture et d'un seul tissu, depuis le haut jusqu'en bas, ils se dirent les uns aux autres:

"Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle appartiendra."

Ainsi se réalisait ce que dit le prophète: "Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont tiré ma robe au sort."

Nous voyons que les soldats, [illegible] assis, ils le gardaient.

Le Saint-Père loue la vie du Père Pro

Du Vatican, le 29 décembre 1928

Mon Révérend Père,

Sa Sainteté a agréé avec une bienveillance particulière l'hommage que vous lui avez fait de la biographie du Père Miguel-Augustin Pro, de votre Compagnie, exécuté au Mexique le 23 novembre 1927 en haine de son zèle pour le Christ-Roi Jésus.

Le Saint-Père vous remercie de votre de cette preuve de vénération filiale qui est en même temps un hommage à la mémoire de ce héros du Christ-Roi, et comme gage de sa particulière bienveillance, vous envoie bien de cœur ainsi, une spéciale Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement.

(Signé) P. card. GASPARRI.

Le Jubilé

(Suite de la première page)

[illegible]; elle est belle dans ses sacrements, dans son culte, dans ses cérémonies qui transfigurent les âmes, qui élèvent les foules, qui consolent les douleurs, qui enchantent l'humanité souffrante; elle est belle dans son histoire qui se rattache au berceau du genre humain et qui ne doit finir qu'à la consommation des siècles; elle est belle dans les bienfaits qu'elle a versés sur le monde, dans les héros et les saints qu'elle a enfantés, dans les vertus qu'elle a suscitées.

Vous devez l'aimer cette Eglise dont Jésus est le fondateur et à laquelle vous avez le bonheur d'appartenir. Qu'il fait vraiment bon de se sentir le frère de Jésus, d'être uni plus [illegible] de la société qu'il a fondée de la sienne dans le sang de la croix, de la sainteté, du ciel!

Vous devez aussi aimer le Souverain Pontife, le grand Pie XI que Dieu prend tant aimer, à qui il a permis de régler la fameuse question romaine; ce qui est, ce qui sera le plus grand événement du siècle. Pie XI qui se montre si bon pour ses enfants à qui il vient bien accorder l'indulgence du Jubilé. Ne l'oublions pas, aimer le Pape, c'est aimer l'Eglise et aimer l'Eglise c'est aimer Dieu.

Il est notre Père, que nous devons être, que nous devons nous montrer fiers d'être attachés à lui par des liens si doux! Que nous devons être heureux de nous répéter que le chef de notre religion qui l'interprète de l'Evangile, que le guide de notre ascension vers le ciel, est la personnalité la plus considérable de la terre et le meilleur ami de l'humanité.

Demandons tous les jours à Dieu de le conserver longtemps à son Eglise, de soutenir, de consoler, de fortifier son auguste et si bienveillant représentant sur la terre. Faisons des vœux ardents pour que les individus et les peuples suivent de leur confiance et de leur vénération le Docteur universel, demandent ses conseils, observent ses ordres. Le jour où ce vœu serait parfaitement réalisé, le cœur du Pasteur suprême serait comblé et nos générations connaîtraient une paix, des jours dont on ne peut rêver la douceur.

Pour gagner cette grande indulgence du jubilé, les fidèles devront faire une confession spéciale ou plus de la confession annuelle, et une communion en plus de la communion pascale. 2o ils devront faire deux jours de jeûne en dehors de ceux où le jeûne et l'abstinence sont de précepte. 3o ils devront faire six visites à leur église paroissiale et y prier aux intentions du Souverain Pontife. Le Saint-Père veut "que les fidèles prient pour la conversion des pécheurs, pour l'extirpation des hérésies et des schismes, pour la paix et la concorde de tous les chefs d'Etat, afin d'obtenir ainsi plus facilement l'exaltation, la prospérité et la liberté de l'Eglise et de son Chef, le Vicaire de Jésus-Christ."

Ces visites peuvent être faites le même jour ou à des jours différents.

Les personnes religieuses ou laïques vivant en communauté feront dans la chapelle de leur maison les visites demandées.

4o Les fidèles devront faire une aumône selon leurs moyens, en prenant l'avis de leur confesseur, en faveur d'une œuvre pie; les œuvres de la Propagation de la Foi sont spécialement recommandées.

5o Si les fidèles étaient empêchés pour un motif juste et raisonnable d'accomplir une des œuvres prescrites ou même le tout, les confesseurs pourront les en dispenser et commuer ces œuvres en d'autres.

En ce qui concerne l'indulgence plénière applicable à soi-même ou aux âmes du purgatoire, le Jubilé peut être gagné deux fois ou plus pourvu qu'on accomplisse deux fois ou plus les œuvres prescrites, mais les privilèges accordés aux confesseurs ne peuvent être exercés que pour assurer une première fois au pénitent le gain de l'indulgence du jubilé.

Que nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer cette heureuse faveur que notre bien aimé Souverain Pontife veut bien nous accorder! Nous espérons que tous les fidèles se feront un devoir de gagner cette indulgence. Il n'y aura alors dans l'Archidiocèse que des âmes pures dont les prières seront exaucées par Dieu qui répandra sur nous ses précieuses faveurs.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône dans toutes les églises et chapelles où se donne l'office public, et au chapitre des communautés religieuses de ce diocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Régina sous notre seing et le contre-seing de notre chancelier, le premier mars de l'an mil neuf cent vingt neuf.

JOLIVRIER-ELZEAR, Archevêque de Régina.

Par Mandement de Monseigneur, A. Chassé, Chancelier.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve aux buts annuels à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocats et Notaires

J. J. BEAUBIAC, LL. B.
Avocat, Notaire
[illegible] Block, Chambre 8
Tél. [illegible]
[illegible], SASK.

Médecin-Chirurgien

Des hôpitaux de Chicago
DR. LEO LANGLOIS
[illegible]
[illegible]
Bureau : [illegible] Téléphone [illegible]
Résidence : [illegible] Téléphone [illegible]
PRINCE ALBERT SASK.

Médecin-Chirurgien

[illegible]
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin Chirurgien
[illegible]
SASKATOON SASK.

Architecte

[illegible] J. O'LEARY, B. Sc.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] SASK.
[illegible]

A LOUER

Avocat

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
[illegible], SASK.

Nouvelles religieuses

Le procès canonique de la fondatrice du Précieux Sang

Le procès canonique de Mère Catherine Aurélie, fondatrice de la communauté du Précieux Sang et [illegible] de [illegible], s'instruit en ce moment à Rome.

La vénérable religieuse eut le grand privilège de recevoir les stigmates de Jésus-Christ.

Elle naquit le 11 juin 1833 à St-Hyacinthe et mourut le 6 juillet 1905.

Le R. P. Villeneuve, O. M. I. nommé pour un 4ème terme

Le R. P. Jos. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., vient d'être nommé pour un quatrième terme au poste de supérieur du Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa-Est. Le R. P. G. E. Villeneuve, O. M. I., provincial des RR. PP. Oblats. C'est rendu spécialement dans la capitale à cette occasion.

Mort du Rév. Père Sasseville, O. M. I.

Le R. P. Alexandre Sasseville, O. M. I., est décédé le 7 courant au Cap de la Madeleine à la suite d'une longue maladie.

Originaire du mariage de feu Siméon Sasseville et de feu Julie Lechapelle, de Fraserville. Après un brillant cours classique au collège de l'Assomption, il entra au noviciat des Oblats en 1871. Il prononça ses vœux temporaires en 1880 et fit son oblation perpétuelle en 1882. Il fut ordonné prêtre en 1885, à Ottawa. Il exerça son ministère à Ottawa, à Hull, à Maniwaki et à Pointe-Bleue, chez les sauvages du Saguenay, où il construisit une chapelle de la grâce qui devait l'emporter après plus de six années de souffrances, supportées avec la plus grande résignation.

Le R. P. Sasseville laisse cinq frères et trois sœurs. Ses funérailles ont eu lieu le 9 au Cap de la Madeleine.

S.S. Pie XI envoie un message à l'occasion de la paix romaine

Paris. — Le Pape Pie XI enverra un message au monde catholique et célébrera lui-même un office pontifical solennel, à l'occasion de la ratification des traités de Latran.

On croit qu'il y aura échange de délégations entre l'Italie et le St-Siège, on dit que le roi d'Italie recevra l'Ordre Suprême du Christ, et M. Mussolini, l'Eperon d'or.

La "Tribuna" a publié une carte de la Cité du Vatican, indiquant l'emplacement de la future gare qui sera construite au nord de la sacristie de Sainte Marthe et reliée à la station italienne la plus voisine, elle sera appelée gare Saint-Pierre.

Des mesures de délimitation seront prises, où tout à proximité de l'Etat pontifical et la garde suisse y fera le service de garde-frontières.

Le pape aura peu de sujets

Rome. — Le désir du Pape de ne pas avoir dans le nouvel Etat de la Cité du Vatican plus de sujets qu'il sera nécessaire, a donné lieu à un communiqué officiel signé par le secrétaire d'Etat, le cardinal Gasparri. Le communiqué sera transmis à tous ceux qui demeurent dans les palais apostoliques dépendant à ceux qui en raison de leurs fonctions n'ont aucune raison de réclamer la citoyenneté, de déménager dès que le traité intervenu entre l'Italie et le Vatican aura été sanctionné.

En même temps la police italienne a mis en demeure de déménager tous ceux qui résident dans les limites du territoire qui doit encore partie de l'Italie mais qui sera bientôt cédé au Vatican. Les sujets du Pape, dit-on, se seraient chiffrés à environ 700, mais par suite de cette décision du Pape, ils ne seront pas plus que de 100 à 200.

Le communiqué du cardinal Gasparri stipule que seuls ceux qui demeurent en permanence sur le territoire du Vatican peuvent être reconnus comme citoyens de l'Etat, de sorte qu'il sera nécessaire de réexaminer tous les permis à cet effet.

Il est donc décrété d'abord que personne n'a le droit de demeurer dans les limites du territoire du Vatican à moins d'obtenir un permis, des comment que les personnes qui obtiennent la permission de vivre dans le territoire du Vatican ne peuvent le faire qu'à la condition de ne pas avoir auprès d'eux d'autres personnes que leurs proches parents. Anciennement que toute personne n'avait pas de permis quitte le même territoire cédé au Vatican.

Le Pape donne une entrevue

Rome. — Le "United Press" a l'avantage de présenter une entrevue avec Sa Sainteté Pie XI au sujet du récent accord intervenu entre le Vatican et l'Italie. C'est la première fois qu'un tel honneur est fait à un journaliste.

Le Souverain Pontife Pie XI exprimant son plaisir de considérer la joie universelle au sujet du règlement de la question romaine, a déclaré au correspondant de la "United Press", au cours d'un entretien exclusif, que cet accord n'est qu'un commencement.

Les fruits de cette entente sont encore à venir, dit le Pontife qui ajoute: "Nous, commençons seulement à mettre en force les choses que nous avons établies et il reste encore beaucoup à faire."

Bien qu'il doive célébrer en mai prochain, le 31, le 25e anniversaire de sa naissance, Pie XI porte bien son âge. Il a un extérieur robuste et sa personne de [illegible] pas son âge.

Le Saint-Père appuie sur le discours de son fauteuil et les deux mains sur les bras continue:

"Dans toutes les parties du monde, les catholiques ont envahi les églises pour faire monter vers le ciel leurs actions de grâces, tout comme si cette réconciliation les touchait de près, et elle les touche de près en réalité."

Le Saint-Père, parlant ensuite de l'accord lui-même, signala que la portée de cet accord a été reconnue par la plupart des pays du monde. Il dit:

"C'est maintenant un fait accompli, et ce qui est plus, les fruits de cet accord sont encore à venir."

L'entrevue dura environ 15 minutes. Le Saint-Père fit allusion en terminant au travail de la presse et il lui dit combien pour la puissante de la presse.

Le Pape donna sa bénédiction au correspondant de la United Press et comme celui-ci allait prendre congé, Pie XI lui dit:

"Dites à tous vos collaborateurs que Nous les bénissons et que Nous prions Dieu pour eux."

La Yougoslavie est le premier pays à nommer un ministre au Vatican, devenu état indépendant.

Belgrade. — Le R. P. Antoni Korosetz, ancien premier ministre, a été nommé ministre auprès du Vatican. Le Pape a accepté cette nomination qu'il a dit lui être agréable.

Cette nomination est d'autant plus intéressante que le prêtre Korosetz est non seulement le premier diplomate appelé au Vatican depuis la reconnaissance de la souveraineté par l'Italie, mais est aussi le premier prélat de l'Eglise catholique nommé par un gouvernement comme envoyé diplomatique au Vatican.

POUR LE MOIS DE MARS

Saint Joseph est celui à qui la Providence confia à confier ses trésors les plus précieux, savoir Jésus et Marie. Or, en Jésus et Marie repose notre espoir le plus ferme de salut éternel. Lors donc nous, pécheurs que Dieu lui a soumis, soyons fiers de saint Joseph le très fidèle gardien et protecteur de la Fils du Sauveur et de sa bienheureuse Mère, et de leur second comme le saint de l'histoire. C'est lui donc, donc devons-nous confier ce que nous avons de plus précieux. Sera, savoir notre âme immortelle, et notre âme, le plus important. Le salut de cette âme. Mais le salut de notre âme dépendant surtout de notre mort, puisque la mort en état de grâce nous donnera le bonheur éternel, comme la mort en état de péché mortel nous livrera à la damnation éternelle. C'est pourquoi nous devons confier principalement à saint Joseph notre dernière heure et notre mort, en faisant de lui notre patron de la bonne mort.

COUVENT DU SAINT-ENFANT-JESUS

sous la direction des

SOEURS DE L'ENFANT-JESUS DU PUY

[illegible] NORTH BATTLEFORD, SASK.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèses, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta

BUREAU : 96, RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Téléphone: 2-3337 et 2-3383

Le passé, le présent et l'avenir

FIÈRE de son passé, prompte à saisir les occasions du présent et fidèle aux principes qui l'ont toujours guidée, la Banque de Montréal entre maintenant dans sa cent-douzième année d'existence.

Aujourd'hui, en fait de ressources et d'organisation, la Banque est mieux pourvue qu'à aucune époque de son histoire pour donner un service efficace et diligent et soigner les intérêts économiques du peuple canadien.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse $870,000,000

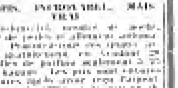

GRANDS, INCROYABLE, MAIS VRAI

[illegible]

LA CIE DE COMMERCE POUR LA POSTE

1077, MONTREAL
[illegible]

CHURCH SUPPLIES WHOLESALE Limited

Angle 114ème Rue et Avenue Jasper
Boîte Postale 775. EDMONTON, ALTA.

J. CHAVAIN, gérant—Autrefois gérant du Bureau d'Articles Religieux de la Maison Desilets

IMPORTATEURS DIRECT D'ARTICLES RELIGIEUX, CHANDELERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, STATUES, CHEMIN DE CROIX, ETC.

Assortiment des plus variés à prix très modérés.

Nous garantissons satisfaction. Très beaux choix d'Articles pour Première Communion.

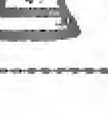

Avis aux Municipalités

Nous avons en main 20 cloches pour les appels en cas d'incendie.

Nous pouvons sur demande faire les installations de ces cloches. Nous en avons de différents poids et différents prix, à partir de $[illegible] jusqu'à $[illegible].

C. EMILE MORISSETTE LIMITEE

[illegible] RUE LATOURELLE QUEBEC

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'Alliance Française

Lors d'un brillant diner offert par l'Alliance française à Saint-Boniface à sir François Lemieux, S. G. Mgr Béliveau profita de l'occasion pour exprimer sa gratitude à M. Osborne, non seulement pour ses sentiments de bienveillance à l'égard des Canadiens français, mais encore pour le courage moral qu'il apporte à les faire connaître à tout venant, dans une atmosphère qui n'est pas toujours sympathique. Des réunions dans le genre de celles de l'Alliance Française, ajoute l'archevêque de Saint-Boniface, sont prometteuses d'événements heureux. Malgré les nuages qui persistent, si le soleil de la liberté pour le français n'est pas encore levé, l'aube commence à poindre à l'horizon. Ce mouvement vers plus de liberté part de la tête. Le nom du professeur Osborne s'associe à ceux d'autres professeurs de l'Université de l'Ontario qui ont fait beaucoup dans le même sens.

La Commission Royale d'enquête sur les grains

Après avoir entendu de nombreux témoignages, plaintes et suggestions dans tous les coins de la province, la Commission des enquêteurs est allée au Manitoba où se trouvent les grands entrepôts à grain et le personnel de l'inspection. Ils veulent voir sur place comment se fait l'inspection et le mélange dont se plaignent un si grand nombre de cultivateurs. C'est l'intention de la Commission, dit le juge Brown, de préparer un rapport provisoire et de le déposer à la présente session à Ottawa, afin que le gouvernement puisse remédier à la situation dès cette année.

Importante motion du sénateur Dandurand à la S. D. N.

Genève. — Les commentateurs de différentes langues s'accordent à dire que rien ne dépasse en importance la motion en vue de la simplification de la procédure du conseil, relativement aux minorités, motion que le sénateur Dandurand, du Canada, présentera.

M. Dandurand se propose comme but de faire soumettre les griefs des minorités à tout le conseil en comité plutôt qu'à un comité de trois. Les avantages qu'on retirerait sont de deux sortes, dit-on. En premier lieu, la minorité ne serait pas laissée avec l'impression que sa cause n'a pas été entendue ou qu'on a eu peur elle de l'indifférence, ou encore s'est montré partial. En second lieu, la minorité ne serait pas laissée dans l'ignorance de ce qu'on a fait ou ses représentations, si du moins on a fait quelque chose.

Le C. N. R. achète le chemin de fer de la Gaspésie

Ottawa. — La Gaspésie est en liesse.

La nouvelle de l'achat des chemins de fer gaspésiens par l'État remplit la population de joie et met un regain d'espoir dans l'âme de ceux qui en connaissent les beautés incomparables, les multiples richesses naturelles et qui ont conservé le meilleur de leur vie et de leurs efforts à en assurer le développement et le progrès.

L'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes et l'honorable Charles Marcil, ancien président de la Chambre des Communes, tous deux députés de cette vaste région depuis que cette nouvelle de l'achat du chemin de fer de la Gaspésie est connue, reçoivent tous les jours des messages d'appréciation, des lettres et des télégrammes de félicitations pour avoir travaillé sans relâche au succès de cette entreprise vitale pour cette importante partie du pays.

Mort d'Edmond Massicotte

Montréal. — Edmond J. Massicotte, artiste canadien de renommée nationale, frère de M. E.-Z. Massicotte, archiviste du palais de justice de Montréal, est décédé à son domicile, au Sault aux Récollets, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 53 ans.

M. Massicotte s'est surtout signalé par ses dessins à la plume et ses crayons de paysages et de scènes canadiennes.

Son épouse, née Aline Ennond et une fille, Cécile Massicotte, lui survivent.

JUBILE D'ARGENT DE L'A. C. J. C.

L'Association catholique de la Jeunesse, fondée le 13 mars 1904, atteint en mars ses 25 ans d'existence. C'est un bel âge, comme on dit en pareil cas. Ce devra être surtout le début d'une nouvelle ère d'intense propagande pour l'expansion de l'oeuvre. Celle-ci compte près de 100 groupements: unions régionales, cercles d'étude, sections d'intérêt, avant-gardes, disséminés dans tout le Canada.

Les Unions régionales célébreront cet anniversaire au mois de mars dans leur diocèse respectif, mais les fêtes solennelles que le Comité central organisera auront lieu à Montréal à l'automne, les 9, 10 et 11 novembre 1929.

MONUMENTS

N. PIROTTON

305-301 rue Dubuc
ST-BONIFACE, MAN.

Pierres seront rendues sur demande.

Les Centres Franco-Canadiens
SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'A. C. J. C. à Willow Bunch

A QUI DEVONS-NOUS NOTRE CERCLE?

Nous avons déjà annoncé qu'un cercle de l'A. C. J. C. venait d'être fondé à Willow-Bunch. Il serait peut-être injuste de laisser dans l'ombre les promoteurs d'une action si noble et si louable.

Disons tout d'abord que notre dévoué curé, M. l'abbé B. Bugnet, avait, maintes fois, exprimé son désir de voir un cercle de jeunes gens se fonder dans sa paroisse. Ayant déjà été le directeur-fondateur d'un cercle de ce genre, à St-Eustache, Manitoba, et ayant su le conduire à bonne fin, notre curé connaissait trop les grands avantages que nos jeunes gens pouvaient retirer d'une telle organisation pour ne pas lui accorder son précieux patronage.

Mais le prêtre, dans sa paroisse, a souvent besoin de dévoués coopérateurs pour exécuter ses projets. Ces coopérateurs, il les a trouvés dans les directeurs de notre Société Saint-Jean-Baptiste, dont M. E. Cadieux est le président. Ces derniers ont offert de mettre leur salle à la disposition du cercle et de lui fournir ce dont il aurait besoin. Nous pouvons donc dire que c'est à cette noble société que revient l'honneur d'avoir favorisé la fondation d'un cercle de l'A. C. J. C. à Willow-Bunch. Honneur donc à ses directeurs, et particulièrement à M. Cadieux, qui fut un des promoteurs de l'oeuvre.

Il ne restait donc plus qu'à recruter des membres et à faire agréer de la jeunesse un si beau mouvement. M. le vicaire a trouvé un coopérateur habile et des plus dévoué dans la personne de M. O. Bonin. Ce dernier y donna tout son coeur et y déploya toute son énergie. Lors de notre première réunion, il sut par un éloquent discours convaincre ses auditeurs de l'immense avantage qu'ils retireraient d'une telle organisation. Comme ont aussitôt reconnu en lui toutes les qualités d'un bon président. Voilà pourquoi ils l'ont choisi pour remplir cette charge. Honneur donc aussi à M. Bonin, notre président de notre A. C. J. C.

Honneur aussi à MM. L. Lamoureux et L. Dupericault qui n'ont pas ménagé leurs concours et qui, jusqu'ici se sont toujours montrés très dévoués.

Honneur aussi à tous les membres, au nombre de quarante-cinq qui ont témoigné un si grand empressement à faire partie d'une association dont ils seront vraiment fiers. Honneur à tous.

UN ACEJISTE.

JACK FISH, Sask.

Dimanche le 3 courant, le cercle local de l'A. C. F. C. répondant à la pressante invitation de son président, M. Ed. Gagné, tenait une réunion agrémentée d'une soirée de cartes. Presque toute la paroisse avait répondu à cette invitation. C'est dire que les tables étaient remplies et que l'entrain régna durant le jeu de cartes. Le plus beau résultat fut sans contredit le succès financier de la soirée: $30.00. Ce sera notre part de contribution à la vaillante Association qui veille sur nos intérêts les plus sacrés. M. Chs. Roy secondé efficacement le président dans le mise en exécution du programme. MM. Ed. Gagné, Aurèle Arcand et Hubert Roy représenteront le cercle à la Convention des 19, 20 et 21 courant. Nos quatre districts scolaires auront également leurs représentants.

MILLY, Sask.

—Ce centre franco-canadien, situé à 20 milles au sud de Meyronne, mérite d'attirer l'attention de tous les colons qui cherchent un endroit favorable pour s'établir.

Cinquante familles de Franco-Canadiens y sont installées dans le voisinage. Trois mariages eurent lieu l'automne dernier: et c'est le commencement, car nombre de familles sont ici depuis 15 à 20 ans, et la jeunesse est nombreuse et vigoureuse comme partout dans l'Ouest.

Les églises ne manquent pas car outre celle de Milly, nous avons celles de Ferland à 12 milles au nord-ouest, celle de St-Marcelle à 12 milles au nord-est. Elles sont toutes desservies par des prêtres canadiens-français. A Ferland, 7 milles de Milly, il y a un élévateur, 2 à Ferland, 3 à Glenworth en attendant la récolte prochaine. On trouve dans ces villages tout ce dont on a besoin, y compris médecins et pharmaciens. L'eau est abondante et généralement facile à obtenir. Nombre de fermes l'ont à 15 pieds. Il y a en plus plusieurs petites rivières venant de la montagne des bois ne tarissant pas de l'été.

La terre et le climat y sont de première classe pour le blé, et le prix des fermes est très abordable. Il peut varier de $20 à $35 de l'acre pour les terres en culture, suivant la valeur et l'emplacement de chaque ferme. Les terrains d'écoles y seront vendus ce printemps.

Un quart comptant d'argent est généralement demandé et il y a actuellement plusieurs bonnes occasions. En outre nous sommes près des centres franco-canadiens importants: Laflèche, Gravelbourg et Ferland, où se trouvent couvents, hôpitaux et collèges de notre langue.

Dans cinq ou six ans, nos terres doubleront de valeur, car elles sont aussi bonnes que celles de Gravelbourg, Assiniboia ou Willow-Bunch, où des prix de $50 et plus ne sont pas inconnus.

Citant la parole de M. MacTaggart, gérant de la ferme expérimentale de Swift Current, sur notre région: "C'est un coin de choix dans un district de choix."

Un cercle de l'A. C. F. C. a été organisé l'automne dernier à Milly. $37.00 ont été cotisés pour le cercle. C'est dire qu'il y a de l'entrain. Deux délégués ont été nommés pour assister à la Convention de Prince-Albert.

M. Moulin, secrétaire et M. Jos. Hogue et M. Raymond Leduc, président, se feront un plaisir de recevoir et d'informer visiteurs et correspondants. On peut aussi s'adresser à M. l'abbé Leclerc, curé de Ferland.

N.-BATTLEFORD, Sask.

Depuis deux jours le soleil darde ses rayons: les neiges et glaçons disparaissent graduellement, mettant à découvert nos trottoirs; on n'entend plus bruire les pas alertes des passants. Notre beau ciel sans nuage enveloppe de lumière notre ambitieuse et coquette petite ville. Est-ce le printemps? Attention! Ne sortez pas trop vite votre manteau d'été; demain vous pourrez bien retrouver le froid hivernal.

En attendant le réveil de la nature par les agréables brises de mai nous continuons nos plaisirs sportifs et nos parties sociales si gaies. Je garde un souvenir bien doux de la dernière que nous eûmes le 12 février dernier au couvent des Soeurs de l'Enfant-Jésus, donnée aux élèves du Pensionnat. La grande salle était brillamment éclairée et avait un aspect des plus accueillant.

La soirée débuta par une partie de whist très animée, après laquelle se succédèrent: saynètes, poésies, chants, débités par plusieurs des pensionnaires. Tous remplirent très bien leurs rôles et les jeunes artistes furent chaleureusement applaudies.

Après la récréation vinrent les surprises. Un délicieux goûter fut servi et tous y firent honneur. Le temps passa vite, on se trouvait si bien, tout le monde était content; cependant il fallait se séparer avant de se disperser. Les bonnes religieuses distribuèrent à chacun un souvenir de cette inoubliable soirée. Après un gracieux bonsoir, les uns allèrent raconter les heureux détails de cette charmante soirée à leurs parents; les autres se dirigèrent vers les dortoirs et s'endormirent avec l'espoir que cette dernière petite fête de cette année scolaire, ne serait pas la dernière.

Calculs biliaires

"Il y a environ deux ans, je devins sérieusement malade, souffrant de calculs biliaires et d'endurcissement du foie", écrit Mme Albertine von Mueller de Tacoma, Wash. "J'endurais de terribles douleurs, et maigrissais rapidement, le docteur avait abandonné tout espoir et disait à mes enfants que je n'avais plus que trois semaines à vivre. Mon fils obtint, sous ma direction, du Novoro du Dr Pierre. Quelle grande fut la joie de mes douleurs disparurent après un court emploi de ce remède et au bout d'un usage régulier, je redevins une femme heureuse et en bonne santé." Cette merveilleuse médecine herbeuse incite les organes à fonctionner normalement. Elle évacue les matières nuisibles par les intestins et la voie urinaire, augmente l'assimilation de l'énergie vitale et améliore la condition du sang. On ne trouve pas le Novoro dans les pharmacies; ce sont des agents spéciaux qui le fournissent directement. La laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Vente à l'enchère des Terrains d'Ecole

L'AVIS PUBLIC est pour le présent donné pour annoncer que des ventes en l'enchère des terrains d'école seront tenues dans les places mentionnées plus bas et d'après les dates inscrites, dans la Province de la Saskatchewan.

SOURIS—	[illegible]
MAPLE CREEK—	[illegible]
MORSE—	[illegible]
[illegible]	[illegible]
SWIFT CURRENT—	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
BIGGAR—	[illegible]
MOOSE JAW—	[illegible]
WEYBURN—	[illegible]
NORTH BATTLEFORD—	[illegible]
DAVIDSON—	[illegible]
ASSINIBOIA—	[illegible]
PRINCE-ALBERT—	[illegible]
SASKATOON—	[illegible]
ROSETOWN—	[illegible]
MELFORT—	[illegible]
SHAUNAVON—	[illegible]
KERROBERT—	[illegible]
HUMBOLDT—	[illegible]
WADENA—	[illegible]

TERMES DE PAIEMENT

[illegible]

GRATIS

[illegible]

General Mail Order Co.
[illegible] Montréal, Qué.

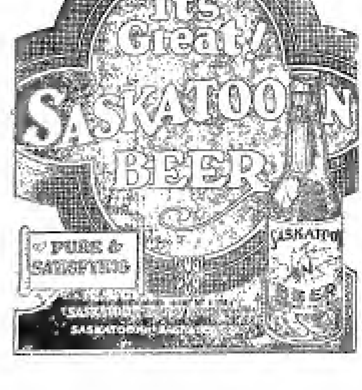

DANSES ET CHANSONS DU PAYS DANS LE
Grand Ouest Canadien
FESTIVAL DES CORPS DE METIERS
RÉGINA, : : les 20 et 23 mars

Quatre jours de musique entraînante et de représentations illustrant les métiers artistiques et les chansons des populations de nos prairies.

CHANTEURS — INSTRUMENTALISTES — DANSEURS TYPIQUES

de vingt groupes de races différentes, en costumes pittoresques de leurs pays d'origine.

REPRESENTATION DE CORPS DE METIERS ORGANISEE PAR LA SOCIETE CANADIENNE DE FESTIVAL—MUSIQUE ET DANSES DU PAYS ORGANISEES PAR LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

[illegible]

HOTEL SASKATCHEWAN
l'Hôtel de la Compagnie du Canadien Pacifique, à Régina, Sask.

Bons souhaits de la "Survivance"

Nous recevions, ces jours derniers, dit la "Survivance" une invitation de M. Raymond Denis d'assister au congrès de nos frères de la Saskatchewan, qui se tiendra cette année à Prince-Albert, les 19, 20 et 21 mars.

Dès aujourd'hui nous pouvons exprimer à nos amis de la province voisine nos voeux de succès pour le congrès qui se prépare, sous l'habile et ferme direction de leur président actif. Nous ne doutons pas de leur succès. Le passé indique suffisamment qu'ils sauront bien continuer dans la même voie.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'indiquer, que souligner l'exemple qui se dégage de la conduite magnifique de nos frères de la Saskatchewan. Depuis une décade, des hommes se sont appliqués à éveiller le sentiment national, à organiser l'enseignement de la langue dans les écoles, à grouper nos forces à les faire converger vers un but défini et c'est celui de la survivance du groupe auquel nous appartenons par affinité ethnique.

Il faut reconnaître que la Providence les a bien favorisés en hommes de valeur. Il suffit de mentionner à l'appui de notre affirmation les noms de MM. Denis et Morrier. Le dernier a travaillé pendant des années dans la partie administrative du "Patriote de l'Ouest"; l'autre plus au grand jour, soldat de première ligne recevant copieusement les coups et parant les ruades au besoin, organisateur. Ceux-ci savent ceux qui ont fait le voyage de la Survivance avec lui. Il en a vu de toutes les couleurs depuis qu'il est le chef de nos compatriotes, qu'il comprend, qu'il aime, qui l'aiment et le suivent.

Deux hommes s'ajoutèrent à ces deux-là et ce sont les RR. PP. Auclair et Langlois.

On sait que le Père Auclair a fait du "Patriote" l'oeuvre de sa vie et que le Père Langlois a également dépensé en la province voisine plusieurs années.

Aux noms déjà nommés, il faut aussi ajouter celui de M. Donatien Frémont, ancien rédacteur du "Patriote", maintenant à la "Liberté".

A ce premier départ vinrent s'en ajouter d'autres.

Le Père Langlois fut ravi parmi nous, le Père Auclair dut prendre un repos, épuisé qu'il était par des années de dur labeur; Morrier, l'automne dernier, retourna dans la province de Québec pour prendre la direction des affaires de sa famille. Départs pénibles pour ceux qui restent avec la tâche.

Les successeurs l'ont assumée, cette tâche de continuer l'oeuvre commencée, de la maintenir coûte que coûte.

A la veille de ce congrès qui se tient en dehors de notre province, nous nous sommes permis de jeter un coup d'oeil sur la situation qui existe en Saskatchewan. Rien de ce qui se passe là ne nous laisse indifférents. Nous bénéficions des victoires qu'ils remportent et des défaites qu'ils subissent; nous participons aux expériences qu'ils tentent et qu'ils savent mener à bien avec une constance louable.

Disons ici notre désir de voir cette année encore leur congrès couronné de succès. Ils le méritent bien et leur cause dépend, comme la nôtre, de la force ou de la faiblesse de l'Association de défense nationale et de son journal, de même que de la valeur et de l'enthousiasme de leurs chefs.

Ils ont tout pour réussir. A la population de faire confiance à ceux qu'elle a mis à sa tête.

E. LAPLANTE.

La note Gaie

Poussière du temps

J'ai déclaré la guerre! une guerre acharnée, sans merci, guerre ouverte, contraire même! à la poussière, que je déteste, comme l'enfer!

Oh!! Poussière! Sceptre du temps! Cendre du passé! vous me faites horreur! Et je vous anéantis, sans que vous puissiez former des nuages! dans le ménage, le cas est toujours avert!

Je tiens à ce que tout reluise! Les casseroles et le parquet! Ça fait une lumière et une gaieté; ça vous crée une atmosphère de hâte, ça vous donne de l'entrain, de l'ardeur au travail! Ça fait chaud au coeur! Mais, de grâce, laissons entrer le soleil aussi, où aide à refaire et rajeunir!

Et quand tout est parfaitement rangé, quel plaisir on éprouve à fleurir une fenêtre! — pareille l'antique de la colonne—à présenter plutôt un rideau! à célébrer d'une gerbe fraîche une carrière trop sombre et à briller le haut de supérieur repos de notre bonne humeur!

Croyez-moi, mesdames, à la prose journalière, ajoutons une note bien personnelle de poésir! et maintenant, même à notre tour, s'en réjouiront!

A moins que ce ne les ennuie! On ne sait jamais!

CRIN-CRIN.

Wilberdanck.

Le froid fait pâlir un tiers de la France

Rassurez-vous. Il ne s'agit pas de l'hiver présent, mais de celui de l'an 974-975. Celui que nous achevons passera pour le plus rigoureux de mémoire d'homme, même si cet homme a vécu cent ans, mais il y en a eu "d'aussi pires" dans le passé, et ceux qui affirment que le monde n'a jamais vu froid semblable n'ont pas lu l'histoire. Celle-ci rapporte qu'en l'an 1683, par exemple, le Danemark et l'Allemagne eurent beaucoup à souffrir du froid.

Durant la guerre de Crimée, 1854-55, des milliers de soldats perdirent la vie ou des membres par le froid; pendant le siège de Paris en 1870, on trouva des sentinelles gelées raides au poste. En 1435 il gela en Angleterre en plein été et le 26 novembre de cette année-là, la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône étaient gelés, les ports bloqués par la glace; les communications entre Calais et Douvres interrompues, le port de Marseilles une belle nappe de glace et les rivières de France arrêtées par la glace. Cependant une disette de farine par tout le pays. En 1860, les rivières d'Italie et les lagunes de Venise étaient de solides ponts de glace; en 300, la Tamise gela d'un bout à l'autre. Mais le "grand hiver" comme on l'appela, fut celui de 974-975. Il fut si terrible que le tiers de la population de la France périt et que dans l'Europe septentrionale, le Bosphore était gelé, les gens le traversaient à pied.

Dernièrement on a pu lire que des patineurs ont pu traverser du Danemark à la Suède sur la glace, cela rappelle un épisode des guerres du dernier quart du septième siècle, alors que plusieurs corps d'armées suédoises retraitèrent sur la glace au même endroit. L'histoire parle aussi d'armées qui traversèrent des parties de la Mer Baltique sur la glace. Mais quand a-t-on vu un hiver qui comme celui de 1929 amène 5 pieds de neige en Turquie et des bancs de neige au-dessus [illegible] d'épaisseur en Grèce?

Soulèvement au Mexique

La situation de ce malheureux pays est assez obscure et il est difficile de savoir au juste ce qui s'y passe à cause de la sévère censure maintenue par le gouvernement. Des dépêches venues il ressort que des soulèvements sérieux ont éclaté dans diverses parties du pays. Une partie de l'armée se serait révoltée dans le sud, proclamant la "liberté de conscience" et se serait emparée de Vera Cruz. Monterey et Juarez seraient aussi tombées au pouvoir des insurgés qui demandaient l'expulsion de Calles.

Les dernières nouvelles, relatent qu'apte à prendre le commandement des troupes fédérales, aurait repris Vera Cruz. Monterey et serait en marche vers le nord avec des troupes imposantes pour soumettre les insurgés.

Le gouvernement mexicain a demandé à Washington de lui vendre des armes et des munitions, à quoi les autorités américaines ont immédiatement consenti.

Mgr de la Mora a été énergique; aussi que l'Eglise ait ce quel que ce soit à faire avec les derniers événements, comme l'a répété tel, digne successeur de Calles.

MARCELIN, Sask.

Le R. P. Allard, O. M. I., était de passage à Marcelin, dimanche le 3 mars dernier. Les Franco-Canadiens de la paroisse ont profité de la présence du Révérend Père pour rétablir leur cercle de l'A. C. F. C.

A l'occasion de la Convention de l'A. C. F. C., qui se tiendra bientôt à Prince-Albert, le Père Allard parla à la messe des devoirs des Canadiens de langue française au point de vue national, social, religieux. Appuyant en trois points, il le salut serait de dire à ses paroissiens, en les invitant à assister le soir à la salle paroissiale, à une causerie qu'il leur donnerait, et où il leur démontrerait ce que l'Association a fait pour la cause catholique et française depuis son établissement, et obtiennent depuis 1918.

Un grand nombre d'hommes et plusieurs dames étaient déjà rendus à la salle lorsque le Rév. Père y arriva accompagné de M. le curé.

M. J.-L. Landry fut choisi à l'unanimité pour présider la réunion; par quelques mots bien appropriés M. le président présenta le conférencier, qui s'exprima avec la conviction et la verve qu'on lui connaît, et qui eut pour résultat, après que M. le curé eût lui-même ajouté quelques mots de remerciements au conférencier et d'encouragement à ses paroissiens, le rétablissement, comme nous le disons plus haut, du cercle franco-canadien de Marcelin.

Espérons que le bon travail que vient de faire le dévoué Père Allard en notre paroisse, se traduira non seulement par une bonne représentation de la paroisse à la Convention de Prince-Albert, mais par un travail continu de notre cercle, qui veillera à maintenir intact parmi nous, les principes et convictions que la Convention, adoptera pour notre survivance catholique et française.

UN BEAU GESTE

Nous venons d'apprendre que MM. les commissaires du district scolaire de River Hill, près Marcelin, tous étrangers à notre langue, viennent de donner suite à une demande proposée par M. Joseph Lamielle, lors de l'assemblée générale tenue le 7 janvier dernier, à l'effet de faire enseigner le [illegible] dans leur école; il est remarquable qu'il n'y a que quelques enfants de langue française, la très grande majorité est de langue étrangère.

Il y a dans ce district très peu d'anglais, quelques Allemands, mais beaucoup de Doukhobors, et ce sont ces derniers qui ont secondé la proposition de M. Lamielle.

Nous voudrions savoir ce qu'en pensent certains des nôtres, pas très éloignés de nous, qui ne s'occupent point, ou presque point de leur langue, dans que [illegible]

Impôt sur le Revenu

On verra ailleurs, dans la présente livraison de ce journal, une annonce du Ministère du Revenu National rappelant au public que certains renseignements doivent être communiqués aux Inspecteurs de l'Impôt sur le Revenu pas plus tard que le 31 mars 1929. Ici ces renseignements, qui s'appliquent à l'année finissant le 31 décembre 1928, sont exigés des patrons, des compagnies et des administrateurs ou personnes agissant dans une capacité fiduciaire.

Les compagnies doivent fournir les noms de ceux à qui elles ont payé des dividendes, soit en argent, ou en actions, avec le montant versé à chacun. Les personnes agissant dans une capacité fiduciaire, comme les fidéicommissaires, exécuteurs, les administrateurs, les gardiens, etc. doivent produire des rapports [illegible] détails sur les biens ou propriétés qu'elles représentent, en même temps que les noms des bénéficiaires et les sommes payées à chacun.

On demande aux personnes de qui ces renseignements sont exigés de se procurer les formules nécessaires du Bureau de l'Impôt sur le Revenu le plus rapproché, de les remplir conformément aux instructions et de les expédier aux Inspecteurs de l'Impôt sur le Revenu avant le 31 mars. Les administrateurs doivent utiliser la formule dite "T3"; les patrons, la formule "T4" et les compagnies, la formule "T5". Chaque formule porte des instructions complètes sur la manière dont elle doit être remplie. Ces formules sont pour fins de renseignements seulement et aucun chèque ne doit les accompagner.

Il a souffert deux ans de maux de reins

Cet homme de la Saskatchewan s'est ensuite servi de Pilules Dodd's pour le reins

M. D. Maha se sent rétabli après avoir pris trois boîtes de Pilules Dodd's pour les reins.

Gravelbourg, Mars, mars le 11 (Spécial).

"Je puis vous assurer que les Pilules Dodd's pour les reins m'ont fait un grand bien", écrit M. D. Maha, un fermier bien connu de la place. "Je n'ai que 35 ans et j'ai souffert de maux de reins pendant plus de deux ans. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais en vain mon mal ne fit que s'aggraver. Un voisin me conseilla de prendre des Pilules Dodd's pour les reins, et après en avoir pris trois boîtes, je ressentis le changement. Maintenant j'en ai toujours une boîte à ma disposition. Je ne pourrai jamais [illegible] de ces remèdes, et des preuves qu'elles [illegible] pour les maux de reins."

Pour plus d'un [illegible] Pilules Dodd's [illegible] des Pilules Dodd's. Elles sont le vrai remède.

Les Rapports de Renseignements de l'Impôt sur le Revenu du Dominion du Canada

Doivent être produits le 31 Mars 1929

Cette annonce s'adresse aux

Administrateurs Patrons Compagnies

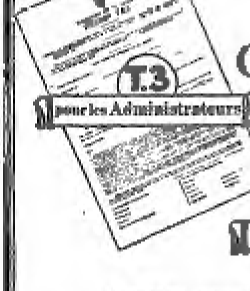

Ne vous exposez pas aux pénalités imposées par la loi dans les cas de délai.

Ce qui est exigé de ceux qui agissent comme Administrateurs

Tous les administrateurs, fidéicommissaires, exécuteurs, gardiens ou personnes agissant dans une capacité fiduciaire, doivent faire un rapport détaillé du revenu de la succession ou des biens et propriétés qu'ils représentent.

Ce rapport doit se faire sur la Formule T3.

Ce qui est exigé des Patrons

Chaque patron doit produire un rapport donnant des détails sur les salaires, gages, commissions, honoraires, boni et autres rémunérations versés à tous les directeurs, officiers, agents, employés, professionnels ou autres personnes ayant reçu $1,000 ou plus durant l'année 1928 ou qui furent payés à un taux de salaire (y compris boni) égal à $1,500 ou plus par année, durant la même période.

Les patrons doivent se servir de la Formule T4.

Où sont situés les Bureaux de l'Impôt sur le Revenu

Il y a des Inspecteurs de l'Impôt sur le Revenu dans les principaux centres du Canada. Ceux-ci s'empresseront de fournir, sur demande écrite, tous les renseignements désirés. Ils vous fourniront les formules voulues pour faire vos rapports. Consultez le Bureau de l'Impôt sur le Revenu le plus rapproché de chez vous. Adressez vos communications à "l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu du Dominion". Les bureaux sont situés à: [illegible]

Ce qui est exigé des Compagnies

Toute compagnie au Canada doit produire un rapport de ses dividendes ou boni d'actionnaires payés ou crédités durant l'année 1928.

Ce rapport se fait sur la Formule T5.

Procurez-vous vos Formules Immédiatement!

Vous pouvez obtenir des formules en blanc en écrivant à l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu du Dominion le plus rapproché de chez vous ou au Maître de Poste ou encore à la Division de l'Impôt sur le Revenu, Ministère du Revenu National, à Ottawa. Les adresses des Inspecteurs sont données ci-dessus. Chaque formule comporte des instructions complètes.

Ne retardez pas à cause de l'absence des officiers qui signent généralement les rapports de ce genre. Tout membre responsable d'une firme ou compagnie, ou toute personne agissant comme agent d'un fidéicommis peut signer ces rapports et permettre ainsi d'éviter les pénalités.

Le 31 mars est le dernier jour pour la production des rapports de renseignements requis d'après la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu.

La Division de l'Impôt sur le Revenu sollicite respectueusement la coopération cordiale de tous les contribuables que la loi oblige à faire un rapport.

LE MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

Division de l'Impôt sur le Revenu

L'Honorable W. D. EULER, Ministre du Revenu National.

C. S. WALTERS, Commissaire de l'Impôt sur le Revenu.

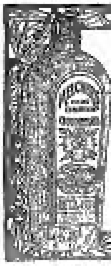

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Il s'essaya à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, un [illegible] quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

Melchers Distilleries Limited, Montréal.

DEUX GRANDEURS DE FLACONS GRAND ET PETITS

COMBIEN de MILLES le COMTE ZEPPELIN a-t-il FAITS?

[illegible]

Gagnez un Sedan ou ($1750.00) Dollars en Argent

Un chèque de ($1000.00) dollars, vous sera immédiatement envoyé comme prix extra, tel que décrit ci-bas, si vous répondez vite.

[illegible]

(300) GRANDS PRIX GRATIS

[illegible]

$250.00 DOLLARS, EXTRA POUR LA PROMPTITUDE

JACQUES HARDY, Enr., [illegible] Montréal.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: ....

-- PAGE AGRICOLE -

Démission du secrétaire des Fermiers-Unis

Durant la convention des Fermiers-Unis de la Saskatchewan tenue à Regina récemment, les délégués ont discuté la question du Cartel et l'avantage pour les fermiers de cette coopérative qui serait leur droit devrait comprendre pour tout des producteurs de blé de la Saskatchewan.

Voici la résolution qu'ils ont adoptée:

Attendu que les Fermiers-Unis de la Saskatchewan croient que l'augmentation des prix du grain obtenue durant la première période du contrôle du Cartel est due en grande partie au contrôle exercé par le fermier sur la vente de son grain, attendu que les fermiers ne pourront obtenir la pleine valeur de leur grain que lorsqu'ils auront le contrôle du marché par la coopérative, les directeurs de l'Association des Fermiers-Unis de la Saskatchewan inaugurent un programme d'action dans le but d'obtenir l'aide des fermiers et feront tous leurs efforts pour demander qu'une loi stipule que tout le grain produit en notre province soit vendu par la coopérative du Cartel du blé."

Une autre résolution fut aussi adoptée. En union avec la section des Fermiers-Unis de la Colombie Britannique, les délégués de la Saskatchewan demandent le même tarif sur le grain et la farine expédiés par Vancouver ou par Fort William.

Le secrétaire de la division des Fermiers-Unis de la Saskatchewan, M. W. Moss Thrasher, un des plus sincères organisateurs de cette association, vient de résigner. C'est une perte pour l'association. Depuis plusieurs années, il a pris part à plusieurs organisations agricoles.

Pendant près de vingt ans, il fut un membre très actif de l'Association des Producteurs de grains. Il fit partie de l'Union des Fermiers durant quelques années.

Il contribua puissamment au développement agricole de notre province par son expérience et l'étendue de sa science.

Depuis la fondation et surtout durant la convention des Fermiers-Unis, un nouvel esprit semble s'être emparé de cette association qui n'est certes point en accord avec les principes qui l'ont fait naître et dirigée dans le passé. L'esprit politique qui est toujours néfaste, le pénètre de plus en plus. Le socialisme ne lui est pas étranger. Nous en avons une preuve dans la résolution voulant que tous les fermiers à vendre leur grain par l'intermédiaire du Cartel. Cette résolution est absolument condamnable et viole la liberté de l'individu, qui est libre de disposer de son bien comme il l'entend.

M. Thrasher donne sa démission pour protester contre cette résolution et l'opinion de M. William, le nouveau président de la division des Fermiers-Unis de la Saskatchewan, qui prétend que puisque les transports des grains font partie d'une coopérative, les autres devraient être obligés, qu'ils le veuillent ou non, de se rendre à la majorité.

M. Thrasher ne veut point accepter pareil principe. Voilà pourquoi il ne peut rester dans l'association et travailler de concert avec un président dont il ne partage pas les idées erronées.

Le "Star-Phoenix" de Saskatoon est en faveur de M. Thrasher. "M. Thrasher a raison, affirme-t-il, parce que pareille législation relative au Cartel serait une erreur; parce que cette matière ne regarde point les Fermiers-Unis. Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas le droit et le pouvoir d'obliger les fermiers de l'Alberta, du Manitoba et de l'Argentine à faire partie du Cartel. L'influence du Cartel sur le marché mondial ne saurait être beaucoup plus considérable par le fait que tous les fermiers de notre province rendraient leur grain par le Cartel. La mesure de M. William est étrangère à la politique du Cartel, elle est contraire à ses principes. Puisque la libre adhésion des fermiers est la force de cette puissante organisation. Qu'on emploie la persuasion tant bien, mais point de coercition. Autrement ce serait faire entrer le Cartel dans le domaine politique. Ce serait aussi un attentat au droit de propriété." Puisque d'après ce droit tout individu est libre de disposer de son bien, de le garder, de le vendre ou de s'en défaire comme il l'entend. Il y a sans doute de grands avantages à faire partie d'une coopérative, cartel ou autre. Mais ces avantages n'auront jamais d'autres effets que de persuader. Ces avantages ne donnent le droit à personne de s'approprier une juridiction contraire au droit naturel de la propriété, de même qu'elles n'enlèvent nullement la liberté de l'individu.

La résignation de M. Thrasher est un beau geste pour la défense du droit naturel. Espérons que sa conduite fera réfléchir les têtes dirigeantes de toutes associations coopératives.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 8 mars 1929

GRAINS		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
Blé No. 1 Nord	[illegible]	125.6	123.7	125.4	126.8	126.8	126.1
2 Nord	[illegible]	122.5	122.7	122.6	123.6	123.6	125
3 Nord	"	119.6	118.2	118	119.5	119.3	120.5
Avoine 2 CW	"	66.5	65.6	64.7	65.1	63.3	63.5
3 CW	"	59.6	57.1	65.5	58	57.6	57.2
Orge 3 CW	"	72.2	73.2	74.5	73.2	72.1	70.1
4 CW	"	71.5	70	69.5	70.3	70.1	71.1
Lin 1 NW	"	208.6	207.6	208	210.3	210.2	210.3
2 CW	"	201.6	203.2	203.1	206.7	206.1	206.3
Seigle 2 CW	"	111.1	108.7	108.6	111	110.6	112.1

Prix sur voie (track)

Dorr Blé 1 Nord	"	127.6	126.2	126	127.2	127	128.2
Avoine 2 CW	"	64.2	61.6	66.7	64.4	63.2	63.5
Orge 3 CW	"	77.3	73.1	73.1	70.1	72.6	70.1
Lin 1 NW	"	209.6	208.3	208.1	210.7	210.5	210.7
Seigle 2 CW	"	111.1	108.7	109.2	111.2	111	112.5

Options

Blé Mai	"	130.6	128.7	128.1	129.6	129.4	130.7
Juillet	"	132.5	130.6	130.2	131.1	131.2	132.6
Octobre	"	123.6	130	129.7	130.7	130.5	132.4
Avoine Mai	"	38.1	35.6	31.7	36.1	38.2	30.3
Juillet	"	38.4	38.3	30.3	37	38.7	37.3
Octobre	"	31.1	33.2	33.4	33.5	39.5	36.1
Orge Mai	"	79.1	77	76.5	77.3	77.2	77.2
Juillet	"	76.6	77.2	76.7	77.6	77.3	77.2
Octobre	"	74.2	72.1	72.1	72.6	72.6	71
Lin Mai	"	212.6	211.2	211.1	213.7	213.2	213.7
Juillet	"	216.2	208.2	208	210.6	210	210
Octobre	"	209.4	208.1	208.4	208.1	208.1	209.1
Seigle Mai	"	114.1	111.7	111.6	113.6	113.4	114.5
Juillet	"	113.2	111.2	109.7	112.7	112.4	113.6
Octobre	"	107.5	105.1	105.1	107.6	107.3	108.1

TELEPHONE : 89987

La Cie Parent Ltée

Courtiers en Grains

EXPÉDIEZ VOS GRAINS À LA SEULE COMPAGNIE DE LANGUE FRANÇAISE DU WINNIPEG GRAIN EXCHANGE.

Licenciée et Garantie

Facture remise promptement par chèque

CERTIFIÉ

et avance libérale sur réception de votre connaissement.

Références : LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

102-100 Grain Exchange Annex. WINNIPEG, MAN.

Les horticulteurs de la province

L'Association d'Horticulture de la Saskatchewan a tenu sa première convention annuelle il y a quelque temps à l'Université de Saskatoon. Les débats sont progressifs. Les délégués représentant à peu près toutes les parties de la province, ont parlé de fleurs, de petits fruits et d'arbres fruitiers tout et si bien qu'ils ont exprimé l'opinion que l'an prochain il faudrait une convention de trois jours.

Seager Wheeler, l'expert en blé universellement connu, a donné une conférence sur la culture des arbres fruitiers. Le résultat de multiples expériences qu'il a poursuivies sur sa ferme de Rosthern a démontré que nous n'avons pas encore trouvé de variétés assez rustiques, soit de pommier, de prunier ou de poirier, pour résister à l'hiver ici. Il a essayé 61 variétés de pommes, 62 de pommettes, 18 de prunes, 10 de cerises et 10 de poires. Aucune n'est complètement rentable. Il ne désespère pas d'arriver sous peu à produire une variété assez rustique pour le climat de la province et que les fermiers pourront placer dans leur jardin, non pour le commerce mais pour leur propre usage.

Le professeur Patterson, qui enseigne l'horticulture à l'Université de Saskatoon, conseilla dans une intéressante conférence sur les fleurs, la culture des roses. Peu de gens, dit-il, savent que cette fleur vient très bien dans notre province à cause de son sol lourd qui convient au rosier. Il suffit de choisir une variété qui résistera à l'hiver et de lui donner les soins ordinaires.

La prochaine convention aura lieu à l'Université encore l'an prochain.

Meilleures semences plus haut grade de blé

Cette vérité fut démontrée dans un discours récité du poste CKCK il y a quelques jours par le Cartel de la Saskatchewan.

Les orateurs firent également ressortir l'importance de choisir les bonnes variétés de blés. Actuellement les fermiers cultivent environ 60 variétés au lieu d'un maximum de six à huit qui serait amplement suffisant. La qualité uniforme du blé canadien est en baisse parce qu'il y a trop de variétés sur le marché. Chaque producteur d'une variété nouvelle s'efforçant de pousser et de vendre sa semence, au détriment des variétés éprouvées et connues.

Ce qui a fait la réputation du Canada comme pays producteur de blé, c'est le blé dur de printemps, que les meuniers d'Europe recherchent pour mélanger aux blés mous des autres pays. Le blé Durum n'est pas un blé à pain mais à macaroni.

À la suite d'expériences poursuivies par les départements d'agriculture de la province, d'Ottawa et de l'Université, la Saskatchewan a été divisée en zones avec chacune les variétés de blé qui lui conviennent. Pour avoir de bons résultats et ne pas perdre un temps précieux à faire d'inutiles expériences il suffit de demander à l'un de ces départements à quelle zone vous appartenez et quelles variétés vous sont recommandées.

LEBRET, Sask.

—Mardi le 5 courant, les Franco-Canadiens de Lebret se sont réunis en assemblée générale pour élire un délégué pour les représenter à la Convention. Nous nous félicitons d'avoir élu le R. P. Dubeau, O. M. I., visiteur des écoles. Tous les gens de langue française de Lebret se sont montrés bien disposés et ont donné généreusement pour aider à l'Association, aussi qu'aux dépenses de voyage du délégué.

Comme tous les Franco-Canadiens de la province, nous sentons le besoin urgent de nous unir et de travailler comme un seul homme pour défendre nos droits et surtout nos écoles, notre langue et notre foi. Le 24 juin de cette année, nous avons résolu de célébrer solennellement la grande fête Saint-Jean-Baptiste. Une messe solennelle sera chantée. Il y aura séance dramatique et musicale, enfin tout un programme qui sera exécuté avec toute la pompe et le patriotisme dus aux circonstances. Nous espérons que beaucoup d'étrangers viendront nous honorer de leur visite.

BELL'S LTD.

Prince-Albert, Sask.

Nous avons une ligne complète d'appareils d'illumination pour poulets. Grains de semence pour jardins et champs

FERLAND, Sask.

—M. et Mme. Aristide Chabot ont eu la douleur de perdre leur petit garçon bien-aimé, Gaston, âgé de sept ans et quatre mois, après quelques heures de maladie seulement. Malgré les soins empressés de deux médecins, ils n'ont pu l'arracher à cette terrible maladie, et il s'est éteint doucement après avoir reçu tous les derniers sacrements avec la piété d'un ange.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 23, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient Joseph Edmond et Alfred Chabot, Lucien Beaudoin, ses cousins, et Alfred Tardif. Portait la croix Joseph Couture.

À la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Aristide Chabot désirent remercier par la voix du "Patriote" tous ceux qui sont venus les visiter et aider pendant la maladie de leur cher petit Gaston, assistance aux funérailles, tributs floraux, offrandes de messes, enfin pour tous les services rendus.

—M. Léo Fourchon a été élu commissaire d'école en remplacement de M. John Forbes sortant de charge.

—M. et Mme Napoléon Dion sont les heureux parents d'une fille née le 10 février, baptisée sous les noms de Marie, Blanche, Alphéna, Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Dion, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Armand Lacourcière ont fait baptiser une fille née le 20 février. Parrain et marraine, M. et Mme R. Lacourcière, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 février a eu lieu le service et l'inhumation de M. Louis Longpré, décédé à l'âge de 67 ans. Nos meilleures sympathies à la famille éprouvée.

—Le dimanche 21 courant, il y avait réunion des membres du cercle Saint-Jean-Baptiste de Ferland, à laquelle assistait un bon nombre de paroissiens.

Le secrétaire donna un bref compte des activités du cercle pendant l'année écoulée et soumit le rapport financier qui fut approuvé à l'unanimité; puis on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1929 avec le résultat suivant:

Aumônier: M. l'abbé Leclaire; président, M. Alphonse Dion; vice-président, Adolphe Couture; conseillers: MM. Philippe Boutillard, Alfred Beaudoin, Napoléon Dion, Alcide Bessette, Louis Tardy et Aristide Couture, tous élus par acclamation.

L'assemblée a décidé à l'unanimité d'envoyer un délégué à la Convention de Prince-Albert et l'argent nécessaire fut voté à cette fin. Le délégué sera notre aumônier, M. l'abbé Leclaire, curé de la paroisse. C'est dire que nous serons dignement représentés.

Il y eut immédiatement après l'assemblée une réunion du comité fla, qui choisit de nouveau pour secrétaire M. J. Napoléon Couture.

Le comité devra se réunir bientôt pour faire le programme des activités du cercle pour 1929 qui, selon les prévisions, sera très chargé. Nous en reparlerons plus tard.

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 106; no 2, 103; no 3, 99; no 4, 92.

Marché aux Grains de Winnipeg

Blé: No 1 nord 126; no 2 nord 123 3-8; no 3 nord 120; no 4, 114; no 5, 103 3-8; no 6, 88 1-4; fourrage, 78 3-8; tuf, 120 1-4.

Avoine: No 2 C.W., 62 3-4; no 3 C.W., 53 1-4; extra 1 fourrage, 52¾; no 1 fourrage, 49 5-8; no 2 fourrage, 46 3-4; rejetée, 41; tuf, 63 3-4.

Orge—No 3 C.W., 70 1-2; no 4 C.W., 70 1-2; rejetée, 69 1-4; tuf, 76 1-2.

Lin: No 1 N.W.C., 209 7-8; no 2 C.W., 203 7-8; no 3 C.W., 197 3-8; rejeté, 189 3-8; tuf, 210 3-8.

Seigle: No 2 C.W., 111 3-8; no 1 C.W., 109 1-8; rejeté 2 C.W., 102 7-8; rejeté, 101 7-8; tuf, 111 5-8.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 1100 têtes à cornes, 185 veaux, 2100 porcs.

Marché tranquille. Les animaux de boucherie, les "stockers" et les "feeders" se vendent à prix bas. Les sélects se vendent à $11.00 et les "thick smooths" et les "shops" à $10.50.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées: 18 têtes à cornes, 226 veaux.

Bouvillons, au choix, 8.00 à 8.50; bons, 7.00 à 8.00.

Génisses: Au choix, 8.00 à 8.50; bonnes, 7.00 à 7.50.

Vaches: bonnes, au choix, 6.50 à 6.75; bonnes, 5.50 à 6.00; pour mise en conserve, 3.50 à 3.50.

Veaux: Sélects, 10.00 à 11.00; bons, 8.00 à 9.00; communs, 5.00 à 7.00.

Taureaux: "Bologna", 5.00 à 5.50.

Bouvillons: "Feeders", bons, 6.50 à 7.50. Génisses, bonnes, 5.00 à 6.00. Bouvillons de l'année, bons, 6.00 à 7.25.

Vaches bonnes, 4.00 à 4.50.

Porcs. — Nourris et abreuvés, 10.50; sur le convoi, 10.25.

MALDEN ELEVATOR Co. Ltd

Grain Exchange à Winnipeg. Marchands de Grain et "Brokers."

Acheteurs sur wagons. Nous faisons une spécialité des options sur le grain. Échanges faites par télégraphe. Directs aux marchés de Winnipeg, Chicago et New York.

Chambres 3-4, édifice de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE, P.-ALBERT, SASK.

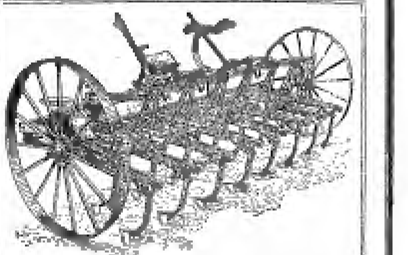

CULTIVATEURS

"MASSEY-HARRIS"

pour

CHEVAUX OU TRACTEUR

[illegible]

[illegible]

Pour plus amples informations communiquez avec votre agent local ou le plus rapproché.

MASSEY-HARRIS CO. Ltd.

Établi en 1847

Winnipeg, Brandon, Regina, Swift Current, Saskatoon, Yorkton, Calgary, Edmonton, Vancouver, Toronto, Montréal, Moncton.

POURQUOI?

Les meilleurs cuisiniers du Nord de la Saskatchewan emploient

LA FARINE COOK'S PRIDE

La réponse est simple

Parce qu'elle leur donne du beau pain et de la belle patisserie qui réjouit le mari, les enfants et les visiteurs

De plus, en employant la "Cook's Pride", l'acheteur soutient une industrie du nord de la Saskatchewan

The One Northern Milling Co.

PRINCE-ALBERT, SASK.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BIG RIVER, Sask.

On parle de construire au printemps une nouvelle école d'après les plans du gouvernement pour remplacer celle qui a été détruite par l'incendie il y a quelques semaines.

Le 1er mars eut lieu dans une salle paroissiale une magnifique soirée organisée par le Comité des Dames catholiques de Big River au profit de l'église. Après un morceau de piano et de violon exécuté par M. Becket, A. Bouchard et [illegible] eut une opérette [illegible] interprétée par Mlles Rina Jones, [illegible], L. Anderson et M. [illegible]

Cette opérette a été jouée par des jeunes Anglaises, mais dans un village où la paix et la concorde règne [illegible] entre les diverses nations et les diverses religions [illegible] [illegible] Le programme annonçait ensuite une comédie en 2 actes dont Mme Napoléon Gérard, [illegible] et Charles Michel jouaient les principaux rôles. Cette comédie fut exécutée à merveille et [illegible] Le chant et les [illegible] d'un réel succès.

Suit ensuite une comédie-féerie, [illegible] par Mme O.-P. [illegible] et dont les rôles principaux avaient été distribués à Mme Bruno Lemieux et aux demoiselles [illegible] Antoinette Chénard et Thérèse [illegible]

Cette petite pièce ne fut pas moins goûtée que la précédente et [illegible] Odette [illegible] Bruno Lemieux [illegible]

Les 2 et 3 mars eut lieu notre bazar annuel qui rapporta un succès sans précédent.

Comme on le voit, la vie paroissiale n'est pas monotone, l'activité [illegible] et le dévouement ne le cède en rien, car chacun a le légitime [illegible] de faire son devoir pour notre église.

Remerciements et félicitations à toutes les organisatrices de cette soirée et à tous ceux qui ont bien voulu aider dans l'organisation de notre bazar.

— Mme Mouton a subi il y a quelques jours une opération sérieuse à l'hôpital de Prince-Albert. Elle est maintenant en bonne voie de guérison et nous lui souhaitons un prompt retour au milieu de nous.

DELMAS, Sask.

—Mme Louis Tétreault est allée passer quelques mois chez ses parents à Bulford, Sask.

—L'élévateur de Cattel [illegible] doit agrandir au printemps. Les fermiers se plaignent que leurs pertes sont trop considérables chaque année en se servant d'élévateurs étrangers au Cattel.

—M. A.-D. Desjardins est maintenant maître de poste. Il remplace Mme Raymond Bolland.

—M. Grosjean fut élu comme commissaire d'école à la dernière assemblée.

—M. Alex. Chaput nous arrive de la province de Québec. Il a fait un très beau voyage.

—Nous offrons nos sympathies à M. Thurston qui a perdu sa femme dernièrement.

—Mme A. Desjardins subit un traitement à l'hôpital de North Battleford.

—M. Paul Lavallée a vendu sa part de terre à son frère Adrien.

—M. A. Marquis avec sa famille nous laisse pour aller habiter Saint-Paul des Métis où il a acheté une ferme.

LISIEUX, Sask.

Décès.

— Le 25 février, après une longue maladie supportée avec une patience admirable et muni des sacrements des mourants, le jeune Jean-Luc, fils de M. Ph. Pottier, rendait sa belle âme à son Créateur. Cet enfant qui n'était âgé que de 11 ans et 8 mois se faisait admirer par sa piété et son attrait pour le service des saints autels. Aussi avec quelle joie servait-il la messe. Pour la grand'messe du dimanche, c'était toujours à "son tour"! Les funérailles ont eu lieu le 27 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite à la maison. Les porteurs étaient quatre de ses condisciples de classe: L. Warren, D. Chrétien, M. Gauthier et F. Pahud. Les servants à l'église étaient de ses compagnons de sanctuaire: J. Warren, Brad Pottier, A. Gauthier, R. Mongrain et C. Chaston. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Plusieurs personnes ont offert des bouquets spirituels et offrandes de messes. Ses compagnons de classe ou [illegible] autres ont fait dire cinq messes.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

Heures.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Henri Chaston [illegible] est en pleine convalescence et qu'il quittera l'hôpital bientôt.

—Mlle Béatrice Préfontaine vient de subir une opération pour l'appendicite à l'hôpital de Wellesley[illegible].

—M. S. Bouchard est employé au garage de M. J.-P. Doré.

—M. J.-W. Emard est allé à Moose Jaw pour affaires importantes.

—Une assemblée du Cattel fut tenue à l'école du village le dernier de février.

M. et Mme Tremblay demeurent chez M. Antonin Préfontaine.

—M. Joseph Préfontaine réside maintenant au village avec sa famille.

—Mme X. Roel est en visite chez ses filles à Hodgkin, Mmes C. [illegible] et L. Bergen.

—La veillée de la Saint-Valentin s'est donnée par Mme J. Warren, le 17 courant.

GRAVELBOURG, Sask.

Lauréats du mois de février.

Philosophie: 1er, Ivanhoe [illegible], 2nd, Paul [illegible]

Belles-Lettres: 1er, Gérard Beauregard, 2nd, Arsène Saint-Pierre.

Versification: 1er, Paul-Émile Tétreault, 2nd, [illegible] Carrière.

Syntaxe: 1er, Clarence Aubé, 2nd, Paul Legault.

Éléments latins: 1er, Laurent Meunier, 2nd, Albert Blanchette.

IIe Commercial: 1er, Wilfrid Gagnon, 2nd, Henri Cormier.

Ier Agricole: 1er, Omer L'Espérance, 2nd, Philippe Beauchesne.

Ier Commercial: 1er, [illegible], 2nd, Edmond Sylvain et Gérard Tétreault.

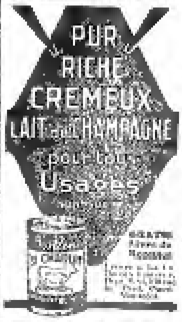

IIe Intermédiaire: 1er, Alphonse Laplante; 2nd, Donald Amyot.

IIe Intermédiaire: 1er, Raoul de Fermanlon, 2nd, Édouard Forest.

Ier Intermédiaire: 1er, [illegible] 2nd, Ovide L'Heureux.

BELLEGARDE, Sask.

A une assemblée tenue le 21 février, les officiers pour le cercle local de l'A. C. F. C. ont été choisis pour l'année 1929.

Aumônier, M. l'abbé Jules Bois, président, Henri [illegible], vice-président, Arthur Sylvestre, secrétaire-trésorier, Charles [illegible]. Directeurs: Gilbert Mahon, Alphonse George, Arthur [illegible], [illegible] Beston, Anne Baisse.

Ce même jour, [illegible] [illegible]

— Le lundi 4 mars, M. Henri [illegible] est parti pour se rendre à Saskatoon, à la convention des municipalités.

Le 10 mars, sous les auspices des RR. SS. de la Croix, dans la salle paroissiale, sera donné un magnifique concert par les enfants du couvent.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA FERME FLEURIE

PAR M. LE MIÈRE.

—19—

XV

Le froid est est. La première neige s'étend sur la terre. La ferme des Grandjean n'est plus reconnaissable dans cette blancheur éblouissante que le soleil [illegible]

Il y a quinze jours qu'Hélène est hors de danger; sa convalescence suit une marche rapide, et, contrairement aux prévisions du docteur, Bernard est encore très faible. [illegible]

[illegible]

—Vous ne voulez donc pas que je vous remercie, mon sauveur!

Elle lui tend une main résolue; il y met la sienne, froide et tremblante, et détourne les yeux en répondant:

—Un sauveur qui a bien failli vous faire périr.

—Mais, sans votre intervention, j'aurais péri certainement, réplique la jeune fille, et le danger que nous avons couru ensemble n'enlève rien au mérite de votre acte.

Bernard veut parler et se sent incapable d'articuler un mot. Il fait quelques pas à travers la pièce, tandis qu'Hélène s'assied au coin de l'âtre. [illegible]

[illegible]

—Non, ce n'est pas possible! [illegible] Ah! laissez-moi, Hélène... Mademoiselle Hélène... Vous n'êtes pas pour moi, je le sais bien, et c'est cela qui m'a rendu si malheureux.

[illegible]

—Oh! Hélène... Hélène...

[illegible]

Hélène, est-il possible? Vous à moi pour toujours.

[illegible]

—Il ne faut pas faire ça.

—Pourquoi? s'écrie-t-elle.

—Il ne faut pas... C'est défendu... Vous ne pouvez pas vous marier.

[illegible]

Tiens, dit-il.

[illegible]

(A suivre)

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS
FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

[illegible]

New-York—Plymouth—Havre

Paris	16 mars	6 avril	27 avril
Ile de France	29 mars	24 avril	18 mai
France	1 mai	22 mai	12 juin

New-York—Havre

De Grasse	21 mars	18 avril	10 mai
Rochambeau	30 mars	24 avril	28 mai

New-York—Bordeaux—Vigo

La Bourdonnais	17 avril	5 juin	17 juil
Roussillon	8 mai	19 juin	31 juil

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

Désirez-vous vous loger confortablement et manger à votre goût à des prix raisonnables?

FAITES-VOUS CONDUIRE AU

Central Hotel & Café

[illegible] et [illegible]

Vous êtes certains d'y trouver une bonne chambre confortable, une cuisine délicieuse, et des repas servis à toute heure.

AUCUN DÉSAPPOINTEMENT POSSIBLE.

Téléphone 2967

Devrais-je prendre des

PILULES ROUGES

pour les

Femmes Pales et Faibles

Voilà une question que toutes les femmes et les jeunes filles devraient se poser. Ce remède est utile à toutes les femmes, mais surtout à celles qui font un travail dur et pénible, aux ménagères, aux ouvrières que leurs occupations ont épuisées.

La JEUNE FILLE en a besoin durant la période de sa FORMATION.

La MÈRE de FAMILLE en a besoin durant la sublime époque de la maternité où il lui faut un regain de vigueur.

La FEMME d'AGE MUR en a aussi besoin durant la période critique du retour d'âge pour aider à la circulation de son sang et lui éviter des troubles dans ses fonctions organiques.

"Durant les premières années de mon mariage, lorsque j'étais en grossesse, je perdais beaucoup de forces. J'avais de gros maux de tête, des douleurs d'estomac, des faiblesses de cœur et beaucoup d'autres malaises qui me rendaient la vie pénible. [illegible] Pilules Rouges [illegible]" Mme P. Proulx, [illegible] Québec, P. Q.

Pilules ROUGES partout ou par la poste 50c la boîte, ou 3 pour $1.25

Protégez-vous en exigeant les Pilules ROUGES

DE LA CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LTÉE. 1274, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL

ÉCRIVEZ pour notre jolie brochure GRATUITE "Santé des Enfants" illustrée par Bourgeois, envoyée aux mères de famille seulement.

Prince-Albert

La question de l'entrée du Pacifique Canadien à Prince-Albert continue d'occuper l'attention du public. Voici où en sont les choses. La ligne Aberdeen-Melfort a été accordée à Ottawa par le comité des chemins de fer au C. N. R. Celle de Melfort à Sutherland a été refusée au C. P. R. sur la motion de M. Gardiner, C. P. A. Acadia.

On comprend, a été suggéré à cette dernière compagnie, comme idée un embranchement de Lanigan à Prince-Albert via Humboldt. Cette solution aboutit à la duplication des lignes dans la région disputée Melfort-Aberdeen et donnerait au C. P. R. accès à Prince-Albert et à toute la région au nord, et à notre ville une ligne plus courte à Winnipeg. Entre temps les gens de Saskatoon ne restent pas inertifs et il se fait bien des démarches dans les coulisses tandis que des flots d'encre et d'éloquence coulent pour ou contre les divers projets.

Le nord de la Saskatchewan est en train de devenir un nouvel Eldorado, ou pour parler un langage plus moderne, un nouveau Klondyke. La région située directement au nord de Prince-Albert attire particulièrement l'attention depuis quelques mois. Des aéroplanes circulent régulièrement d'ici au Lac la Ronge, transportant matériel et prospecteurs qui de là s'élancent à la recherche du précieux métal jaune. Il n'y a pas que de l'or. Le cuivre, l'argent, le nickel et que sais-je, s'y trouveraient à fleur de terre et n'attendraient que d'être extraits et mis sur le marché.

Des compagnies minières ont déjà commencé des sondages au diamant, deux nouvelles entreprises de ce genre, la Dominion Explorers Ltd et la Manitoba Basins Ltd ont choisi notre ville comme base d'opérations. Cette dernière aura trois équipes de prospecteurs à l'œuvre l'été prochain. La Dominion Explorers représentée par E. A. Brault, aura, dit-on, un aéroplane sous peu et mettra une dizaine d'hommes aux travaux de prospection.

— Les parties de cartes au profit du cercle local de l'A. C. F. C. se poursuivent à merveille. Celle de dimanche dernier a certainement remporté un beau succès. Il n'y manqua point d'entrain, d'ambition, de bonne humeur et surtout d'organisation. La jeunesse était bien représentée. Durant toute la soirée, la lutte fut très serrée et les vainqueurs ont certainement travaillé dur.

Mme P. Marcoux a remporté le prix de bridge pour les dames, et Mme Godin le prix de consolation.

Le prix des hommes fut donné à M. J. Cosgrain; M. Pynon s'est contenté du prix de consolation.

A tout seigneur tout honneur, M. le curé Baillargeon a obtenu le premier prix de whist. M. Albiotti a accepté avec joie le prix de consolation pour les hommes. Mme Marin a remporté le premier prix pour les femmes et Mme Dougherty le prix de consolation.

Après la distribution des prix, on servit plusieurs gâteaux à l'enchère. Ils ont obtenu de très hauts prix, grâce aux instances irrésistibles de notre encanteur M. Jutras.

Chant et musique furent exécutés avec chaleur.

Tous sont partis avec la gaîté dans le cœur et le désir de se réunir à nouveau.

Nos remerciements à Mmes Bouchard, Rousseau, Cosgrain et Carrier organisatrices de la soirée, ainsi qu'à Mme Sicard et MM. Chs Lacroix, Gélé, Hébert, Champoux, Albert qui ont donné les prix.

De passage, M. l'abbé Sicart, curé de Cryder, R. P. Brabander, O. M. I. de Marklin, le R. P. H. Simonin, O. M. I., d'Aldina; M. P. Schmidt, de Duck Lake.

Région, Sask.

Mlle Azilda Lamontagne, depuis plusieurs années à l'emploi du gouvernement, au bureau des Terres, vient de laisser sa position. Elle s'en va demeurer à Lilloet, B. C., où elle a fait l'acquisition d'une petite ferme avec verger. Nous lui souhaitons grand succès. Le groupe français de Regina, de même que les nombreux amis de Mlle Lamontagne regrettent son départ.

— M. l'abbé Maillard curé de Gravelbourg, et M. l'abbé L. Roy, curé de Pike Lake, étaient en ville ces jours derniers.

Les gardes-malades de l'Hôpital des Sœurs Grises ont terminé dimanche leur retraite annuelle. Le R. P. Bradley, recteur du Campion College, en a été le prédicateur.

— Un grand nombre de religieuses et de gardes-malades ont assisté dernièrement aux conférences données par des représentants de l'American College of Surgeons. L'hôpital de Saskatoon avait envoyé les RR. SS. Longtin, Buckley, et Roisvert; l'hôpital de Gravelbourg était représenté par Rde Sr Boisvert, et l'hôpital de la Providence de Moose Jaw, par deux de ses religieuses.

Le prince de Galles serait appelé à la régence

Londres. — La maladie prolongée du roi donne des inquiétudes à cause des élections générales qui s'en viennent. L'avenir paraît fort incertain pour les trois partis politiques. Il est possible qu'aucun d'eux ne commandera une majorité suffisante en chambre et le roi ou le régent aurait à décider à quel parti donner le pouvoir. Dans les cercles parlementaires on parle du Prince de Galles comme régent, il serait le second depuis 1800.

Tableau des réductions décrétées hier

La taxe des ventes est réduite à 2 pour cent de 3 pour cent qu'elle était jusqu'ici. C'est le changement le plus considérable qu'il y ait dans le budget de M. Robb.

La taxe sur les polices d'assurances, autre que l'assurance vie et l'assurance maritime, est abolie. L'impôt sur les billets de chemin de fer et de transports maritimes est aboli du 1er mai 1929.

L'impôt de trois sous sur les télégrammes et les câblogrammes est aboli du 1er mai.

L'impôt sur les fauteuils des wagons-salons et sur les places de wagons-lits est aboli du 1er mai 1929.

Les changements tarifaires portent sur certaines machines nécessaires à l'industrie minière, sur le gréement des bateaux de pêche, sur certaines machines accessoires aux imprimeries.

On estime que ces changements et abolitions d'impôts dégrèveront le contribuable de $57,000,000 par année.

Celui de Lecoq a nommé MM. J. N. Boucher, Raphael Bérranger et Poirier Lepine.

Celui de Bapn. paroisse d'Albertville, aura M. Jos. Rousset. Celui de Duck Lake, MM. Chs Kleine et Alphonse Dubé.

L'école d'Edam aura comme déléguée Mlle A. Poulin, institutrice. Bravo!

Le district de St-Gabriel a délégué MM. Georges Paventeau et Henri Poitras. M. Yves Bellon sera le représentant du district de Lecouble, paroisse de Saint-Brieux.

Les districts d'école et les paroisses non représentés seront bien peu nombreux. Ce succès sera une consolation pour nos chefs religieux, un encouragement pour nos chefs laïques et une manifestation utile vis-à-vis de nos adversaires.

Résolutions

Nous avons reçu plusieurs résolutions qui devront être déposées devant la Convention. Le cercle de Willy notamment en a résumé plusieurs qui sont absolument sensées et touchent à des problèmes importants.

"Le Pas"

Un petit groupe résidant au Pas, Manitoba, qui veut faire disparaître du timbre postal "The Pas—Le Pas" l'appellation française de cet endroit, M. Veniot, ministre des postes, vient de répondre qu'il ne se croit nullement tenu de donner suite à une résolution du conseil de ville de cet endroit et que Le Pas restera sur le timbre postal. Le "Northern Mail" de cette ville manitobaine en est tout marri et écrit que M. Veniot n'est guère poli. Le ministre — et avec lui tous ceux qui tiennent à l'appellation Le Pas — estimera qu'à des gens aussi butés que l'est la majorité du conseil de ville du Pas, il doit parler clairement, et que c'est ce qui importe davantage, et plus que les formules et les clichés d'usage. Au reste, quelle injustice peut-il y avoir à ce que le nom officiel de cet endroit soit dans les deux langues, surtout quand la première forme du nom, la plus ancienne, c'est "Le Pas"? L'injustice, c'eût été de le faire disparaître.

(Le "Devoir".) G. P.

Nos marchandises sont garanties. **Ralph Miller, Ltd.** 818 Ave. Centrale Prince-Albert.

Pourquoi achetez-vous vos vêtements Chez MILLER?

Voici trois raisons:

PREMIERE—Parce que vous êtes assuré de la qualité de nos marchandises vendues garanties.

DEUXIEME—Parce que nous nous spécialisons dans les vêtements d'hommes seulement.

TROISIEME—Nous faisons une étude des styles et ajustements, et avons en stock les modèles de vêtements les mieux appropriés à l'acheteur.

DONNEZ-NOUS LE PRIVILEGE DE VOUS MONTRER NOS COMPLETS EN SERGE DE $00.00 ET DE $00.00.

Ils sont les meilleures valeurs offertes depuis nombre d'années. $22.50, $25.00, $29.50, et $34.50.

Avant d'acheter, venez voir notre stock de 700 habits d'hommes et vous économiserez.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations maisons, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 mots ou moins, 30 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 3 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

ON DEMANDE

UN MENAGE canadien-français dont le mari est fils de cultivateur, sur travaux de ferme, désireux louer une terre avec le cultivat. Adressez boîte "A.V." Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 13-3-2

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire Patrie No. 2366, (Village de Ponteix,) un bon instituteur ou institutrice bilingue d'expérience et bon disciplinaire pour enseigner les grades 8-9 et 10. Devra être prêt à prendre charge le 3 avril au matin. Application devra être envoyée au secrétaire, donnant le salaire minimum demandé, ainsi que l'âge, expérience et références. J. Roy. Jobin, secrétaire, Ponteix, Sask. 1-3-2

POSITION DEMANDEE

MENAGE belge avec garçon de 16 ans: bons travaillants, demande place sur la ferme pour le 1er avril. S'adresser à: Henri Lesuerd Routledge, Man. 13-1-P.

A VENDRE

DEMI-SECTION à vendre, 225 acres cassés, 75 et plus cassables, 125 prêts à semer. Prix $8,000.00 comptant balance en paiements faits ou on parlera de la récolte. Rochereau & Benoit A. Bauchau, Willow-Bunch, Sask. 30-1-2

Propriété de 20 acres, dont en verger à Kelowna, B.C. à produit plus de cent tonnes de fruits en 1928, poteaux et pommes, conditions faciles. Écrire à boîte "P.C." Le PATRIOTE DE L'OUEST, PRINCE-ALBERT 27-1-P.

MAGASIN général à Bonnyville Alberta, sur des conditions pleines d'affaires et d'avenir, vendre avec moyen canadien-français. S'adresser au propriétaire. J. Bergeron, Bonnyville, Alta. 1-5-P.

VOLAILLES "CHANTECLER" Pure race. La seule race purement canadienne supérieure pour la ponte d'hiver, excellente pour la chair. Pour coqs et œufs pour incubation adresse: TOUGERY & DEAL, Ponteix, Sask. 1-3-P.

Les meilleures chandelles à Ristolite le "Grenier".

Agents exclusifs des Vins des Pères Blancs d'Algérie.

P. M. BOUTHILLIER
Associé avec F. J. Tinkle
(Incorporée)
Ornements d'Église
Chambre 1
Édifice du Club catholique
1932 Rue Cornwall. REGINA.

ATTENTION!

Ventes en trois sous tricotées surplus très populaires, ordinaires et recherchés...

Prix réguliers ... à vendre ... au prix de ... et ... centres. Mentionnez le couleur.

Nous garantissons cette marchandise, toute argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait.

Prix de haute valeur envoyé avec la commande ... accompagnées la ...

ROYAL NECKWEAR MILLS
2031 Toronto St.
REGINA, SASK.

INSTITUTEURS DEMANDE

INSTITUTEUR ou institutrice, diplômé pour l'école du village de Val Marie, devra pouvoir enseigner le français, et prendre la classe le 1er avril. Salaire $1200 à ... S'adresser à J. J. Pinget, Val Marie, Sask.

INSTITUTRICE bilingue, diplômée, pour l'année courante à l'école Beauséjour No. 3147 Salaire $1100.00 avec logis et chauffage pour 10 E. S. Ouverture le 15 octobre 1929. S'adresser à Oscar Lambert, Prud'homme, Sask. 14-1-P.

POUSSINS PURE RACE

DE POULES Leghorn Blanches et de Rouges du Rhode Island, Certifiés.— Ancêtres avec record 250-280 œufs. Poussins en commandes pour livraison toute année. Prix raisonnables selon ponte et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Boucard des St-Maurice, Bellegarde, Sask.

POUSSINS—Élevés pour ponte. Vendus 100 p.c. Leghorns, $17.00 pour 100; Anconas, Barred Rock, $18.00 pour 100; Rhode Island Reds $18.00 pour 100; Wyandottes White Rocks, Buff Orpingtons $20.00 pour 100.
Cours de chaux avec dans l'élevage des poulets, gratis. Poulets de "Bon Marché". 25c chacun. Incubateurs. Couveuses. Catalogue gratis. Première canne le 1 mai.
ALEX TAYLOR'S HATCHERY
362 Furby St. Winnipeg

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, en feuilles, récolté au pays, 22 variétés. Tabac coupé, mélange avec ... coupé sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons. 1-30, ... Adressez: J. J. Giguère & Fils, St-Roch l'Achigan, Qué. (15 fév 30)

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 504 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man.

ROMANS. "Livre National" neufs, 7 pour un dollar. "Livre Rose", 15 pour un dollar "Romy". La Cité des Livres 4030 rue St-Denis, Montréal.

GRATIS Montre bracelet donnée gratis à quiconque vendra 25 bouteilles de parfum à 25 sous la bouteille. Un collier de perles est aussi donné sur la vente des premières quatre bouteilles dans les dix jours. Garçons et filles—un catalogue illustré accompagne chaque commande.

Envoyez-nous votre nom, nous avons confiance en vous.

P. E. LEGARE
Dept. ... rue ...
MONTREAL

LA CAUSE DE VOTRE INSUCCES

Beaucoup de gens devraient le prospérité ... ne demandent ... la cause de leur insuccès. Une pauvre vue en est souvent la cause principale et même plus qu'on ne l'imagine.

Faites-nous examiner les yeux et donnez-leur confiance ... réussir.

Consultez—

F. D. CULP
Optometrist
SPECIALISTE POUR LA VUE

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

BROADFOOT & FLAGER MOTORS

... Distributeurs pour le District

Hudson-Essex Super Six — Willys-Knight — Whippet et Graham Paige

Venez nous rendre visite pendant votre séjour dans notre Cité.

Salon d'exposition et garage 1ère Avenue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

Les Activités de l'A.C.F.C.

Contributions reçues

Nous avons le plaisir d'accuser réception d'une deuxième souscription de Coderre au montant de $22.00 et d'une deuxième également de Forget, $22.00, Bern également $22.00 de Verwood, $22.00 de Lemieux et $10.00 d'Edam. Nous remercions les donateurs et les félicitons de venir à la veille de la Convention se ranger sous nos drapeaux.

Nous savons qu'une nouvelle somme de cinquante dollars a été perçue par le cercle de Saint-Maurice de Bellegarde, ce qui portera à $50.00 le montant versé par cette belle paroisse cette année.

Une soirée est organisée à Montmartre pour dimanche le 10.

Debden et Tobacland nous font savoir que ces deux paroisses nous feront un nouveau versement avant la Convention.

Paris, Laberu, Lac Pelletier, Mulsdey, Marne, Saint-Denis, Périgord, Vonda sont en retard pour cette année mais nous savons que des comités sont à l'œuvre et nous espérons que ces cotisations nous parviendront avant la Convention.

Les commissions scolaires suivantes nous ont aussi fait parvenir leur contribution. Nous les remercions sincèrement.

Saint-Gabriel, no 2070, paroisse de Bellerive, $5.00 pour 1929;

Begin, no 2316, Albertville, $12.00 pour 1928 et 1929;

Bory, no 4061, Saint-Louis, Bory, $5.00 pour 1929,

Moose Lake, no 3116, St-Isidore, $5.00 pour 1929;

Zenon Park, no 834, Arborfield, $5.00 pour 1929;

Sint-Olivier, no 12, Radville, $12.00 pour 1928 et 1929;

White Star, no 550, White Star, $6.00 pour 1928.

Lavigne no 2321, Jack Fish, $4.00.

Voltas, no 1000, Dalford, $6.00.

Paroisse française de Saskatoon, pour l'A. C. F. C., $10.00; paroisse de Sedley, $25.00; Jack Fish, $40.00.

On nous annonce que Webster va nous faire parvenir $50.00 cette semaine. Les délégués pour la Convention ont été nommés.

Le cercle de Montmartre sera représenté par M. L.-P. Côté, président du cercle et par le Dr Prud'homme. Les districts d'école seront aussi représentés.

Le district Lavigne sera représenté par M. Chs Baillargeon. Domrémy nous annonce l'envoi de sept délégués, dont quatre représentant le cercle et trois les écoles. M. le curé Loubier est l'un des délégués et nous en sommes heureux.

Nous revenons encore sur la question des certificats à demander aux agents de station en même temps que l'on achète un billet pour aller. Chaque année des délégués négligent cette précaution et s'attirent des difficultés tout en en donnant aux autres. Voir les instructions données ailleurs à ce sujet.

Nous avons également reçu une contribution de $14.00 d'un cercle du diocèse de Prince-Albert, dont le nom nous échappe.

Le cercle de Dollard annonce l'envoi de cinq délégués, en même temps qu'il verse au secrétariat la jolie somme de $90.00. Merci.

Nomination de Délégués

Le 23 février dernier, le cercle de l'A. C. F. C. de Domrémy a élu ses membres pour l'année 1929.

Président: M. Pierre Rabut; vice-président, M. Charles Préfontaine; secrétaire, M. Léopold Castagnier; Chapelain, M. l'abbé A. Loubier; directeurs: Mme Louis Parent, Mme Zénon Godette, Mme Charles Préfontaine, Mme Arthur Laverta, M. Barnabé Baudeau, M. Jos. Doulin.

Délégués à la Convention de Prince-Albert: M. l'abbé A. Loubier, curé, MM. Pierre Vézina, Charles Préfontaine, Léopold Castagnier.

Commissaires d'écoles délégués: M. Henri Bambois, école du village; M. Julien Georges, école Sainte-Thérèse; M. John Martin, école Ethier de la Montagne.

La paroisse de Wauchope enverra trois délégués à la Convention: MM. Joseph Chouinard, Emile Lemaire et un troisième à être désigné par la commission scolaire.

Les écoles de Delmas auront pour les représenter M. Jos. Filteau et M. Roméo Besette. La paroisse aura un représentant.

Le district d'école d'Albertville a désigné ses trois commissaires, MM. Aimé Pelletier, Paul Lavoie et Albert Pronsacher.

De Laflèche on nous annonce 3 délégués et probablement quatre.

Le district d'école de Hoey se fait représenter par M. J.-A. Mariel, M. A. de Margerie et M. Albert Dupuis.

Avenue Centrale. Téléphone 2010.

R. W. MUTCHMOR
PRINCE-ALBERT, Sask.

Nouvel assortiment de Guingan carreautés. Excellente qualité, dans toutes les dernières nuances. Spécial 3 verges pour $1.00

Guingan Canadien, largeur 32 pouces, de modèles et couleurs variés. Spécial la verge 17½

Nouvel assortiment, chaussettes en coton, très bonne qualité. Pointures 5½ à 7, .23c Pointures 7½ à 9, .25c.

Nouvelle ligne complète de bottes en caoutchouc d'excellente qualité.

Pour hommes $3.50 la paire. Pour femmes $2.35 la paire. Pour garçonnets $1.90 la paire, et pour enfants.. $1.70 la paire.

Prix spécial, claques de femmes pour chaussures à talons hauts ou bas, la paire 49c

Pardessus lacés en caoutchouc avec talons solides, pour hommes. Prix la paire $1.76

HOCKEY
PATINAGE

CE SOIR, JEUDI ET VENDREDI

SAMEDI, Matinée, DIMANCHE, Matinée et LUNDI soir.

NOUS ACHETERONS au comptant fonds de parts de la "Saskatchewan Co-operative Elevator" et de "United Grain Growers"
KERN AGENCIES LTD.
SASKATOON, SASK.

Quincaillerie Première de la Saskatchewan

Nous nous spécialisons en tout ce qui concerne la quincaillerie: FERMIERS, CHASSEURS, EXPLORATEURS MINEURS, CAMPEURS, TOURISTES.

Et nous vous invitons d'une manière tout à fait spéciale de venir nous voir lorsque vous serez de passage à Prince-Albert.

Poêles "McClary"
Peinture "Moore"
Écrémeuses "Viking"

Nous avons une ligne complète de ciment, plâtre, papier à toiture et de construction ...

VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT NOS PRIX TRES BAS

The Manville Hardware Co.
LIMITED
PRINCE-ALBERT — SHELBROOK — LEASK.